



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Afaf EL KAOUN-GABELOTAUD

Adjointe à la Maire de Paris
en charge des Entreprises, de l'Emploi
et du Développement économique

« Après des années d'embellie post crise sanitaire avec un taux exceptionnellement bas, Paris demeure vigilante car rien n'est jamais gagné ; il reste encore des actions à mener pour les publics qui, malgré la reprise, restent privés d'emploi.

Dans le contexte, il s'agit de confirmer un cap clair. Aider les Parisiennes et les Parisiens qui ont besoin de se remettre dans une dynamique d'emploi nécessite une approche globale et complète des individus et de leur situation, à toutes les étapes du parcours et ce jusqu'à la stabilité en emploi.

C'est ce que réussit à faire l'EPEC, en allant au contact des personnes éloignées des institutions grâce à « Aller Vers l'Emploi dans les Quartiers », en les accueillant aux deux Points Paris Emploi des 10e et 18e arrondissements ou encore en leur offrant un suivi long et personnalisé pour les participants du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, trois actions phares parmi de nombreuses autres.

La démarche de l'EPEC est complétée par son rapport étroit au monde économique. En cela, elle œuvre autant pour les personnes en recherche d'un emploi que pour les entreprises qui ont besoin d'être accompagnées.

Ainsi, la plateforme de service d'appui aux ressources humaines est un outil précieux pour les très petites et moyennes entreprises parisiennes en besoin d'informations et de soutien. Également, l'association est la courroie de transmission indispensable pour faire des marchés publics d'ambitieux opportunités d'insertion professionnelle en portant le pôle des clauses sociales de Paris. L'EPEC est enfin signataire des « Pactes pour l'emploi parisien » initiés par Paris et réaffirme à chaque fois son partenariat avec la Ville.

En 2023, l'EPEC a de nouveau montré que l'association tient une place primordiale parmi le service public local de l'emploi, aux côtés de la Ville de Paris, au plus près des besoins de son territoire et qu'elle est prête à apporter des solutions innovantes. »



Geneviève
GARRIGOS
Conseillère de Paris

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



2024, année Olympique et Paralympique, verra Paris accueillir le plus grand évènement sportif mondial.

Un évènement qui, au-delà, des compétitions qui vont enflammer notre été, va marquer une empreinte durable dans notre ville, un héritage qui bénéficiera aux Parisiens et aux Parisiennes.

L'EPEC est fière d'avoir contribué à ce projet ambitieux.

En lien avec nos partenaires, institutions, acteurs de l'emploi et entreprises, nos équipes ont accompagné les personnes les plus éloignées de l'emploi qui, grâce à nos différents programmes, ont eu accès à des formations, découvert des nouveaux métiers, intégré un emploi.

Ainsi, rien qu'avec le Pôle Clauses sociales, dont une équipe a été totalement dédiée aux projets des Jeux Olympiques et Paralympiques, depuis 2019, année de lancement des opérations JOP, 300 marchés ont été suivis par l'EPEC, se concrétisant par 485 000 heures d'insertion pour plus de 640 demandeurs d'emploi.

Les bénéficiaires des Clauses ont notamment contribué à la rénovation des centres sportifs Bertrand Dauvin et Poissonniers dans le 18^e arrondissement, Max-Rousié dans le 17^e, ou encore le célèbre stade Pierre-de-Coubertin dans le 16^e et la non moins mythique piscine Georges-Vallerey dans le 20^e.

Tous ces équipements ont fait l'objet de travaux de rénovation d'ampleur pour devenir des sites d'entraînement pendant les Jeux. L'EPEC a accompagné la mise en œuvre de clauses sociales pour chacun de ces sites et les objectifs d'insertion ont toujours été atteints et même dépassés comme ce fut le cas avec le chantier de construction de l'Arena de la Porte de la Chapelle.

Outre la préparation des JOP, l'année 2023 s'est inscrite dans un contexte de réforme des institutions de l'emploi et de reprise économique, et comme vous le découvrirez dans ce rapport, aux côtés de la Ville de Paris, de l'État et de nos partenaires, dont un réseau de plus de 2 000 entreprises et employeurs, nous avons œuvré pour que les personnes les plus fragiles ne soient pas les grands oubliés des politiques publiques et du dynamisme économique du territoire parisien.

C'est ainsi que plus de 6 700 demandeur-se-s d'emploi ont pu bénéficier de nos services, dont 3 900 recrutements concrétisés grâce à la diversité des actions menées, la richesse des initiatives et des partenariats engagés.

Ces résultats résultent de l'alchimie entre les personnes que nous accompagnons au quotidien et les professionnels investis et mobilisés auprès d'elles. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à les en remercier et tout particulièrement l'ensemble des salarié-e-s de l'EPEC à qui nous renouvelons tout notre soutien dans l'engagement partagé de répondre aux besoins des parisiens et des parisiennes éloignés de l'emploi et à la dynamique de notre territoire.



Je remercie également la Ville de Paris, l'État et l'ensemble des élu-e-s du Conseil d'Administration, pour leur soutien.



SOMMAIRE

- P. 3 **Édito**
- P. 4 **Le mot de la Présidente**
- P. 5 **L'EPEC en quelques mots**
- P. 6 **Gouvernance et Organisation interne**
- P. 8 **Informer et orienter les parisien-ne-s sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise**
 - › Les Points Paris Emploi (PPE)
- P. 11 **Aller vers les parisien-nes et les accompagner pour accéder à l'emploi et à la formation**
 - › Aller vers l'emploi dans les quartiers politique de la ville
 - › Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : Le PLIE de Paris
 - › Le public réfugié et l'accès à l'emploi dans le cadre du pic intégration des réfugiés
 - › Le Groupement des Créateurs
- P. 26 **Faire accéder à l'emploi les publics qui en sont éloignés par le levier de la commande publique et des marchés privés du territoire**
 - › Le Pôle Clauses sociales
- P. 33 **Accompagner les entreprises parisiennes pour favoriser l'emploi local : le Pôle Mutations Économiques**
 - › Service d'Appui RH aux TPE/PME
 - › Plateforme territoriale d'appui aux Transitions Collectives Paris et Hauts-de-Seine
- P. 40 **Plateforme services à la personne et métiers du domicile**
- P. 46 **Agir en partenariat avec le service public de l'emploi et la Ville de Paris pour favoriser l'emploi durable**
- P. 48 **Financer les actions, piloter la subvention globale FSE et gérer le budget de l'association au service de l'activité**
- P. 54 **Perspectives 2024**

UNE ASSOCIATION EN ÉVOLUTION

L'association, créée en 2016, est issue de la fusion du PLIE de Paris et de la Maison de l'Emploi de Paris.

Son objet : doter le territoire parisien d'un outil aux champs de compétences étendus permettant une action structurante dans le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi et de la gestion territoriale de l'emploi et des compétences.

Son conseil d'administration est composé de 20 membres répartis en 3 Collèges :

- Le Collège des Membres constitutifs de droit : Ville de Paris, État et Pôle emploi
- Le Collège des Membres constitutifs à leur demande : Région Île- de-France
- Le Collège des membres associés : Fédération des entreprises d'insertion Île-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Paris, Cité des Métiers de Paris, RATP, Compass Group France, GEIQ Île-de-France.

L'EPEC développe son action autour de trois axes d'intervention, en cohérence avec les principaux acteurs de l'emploi, et en accord avec les priorités stratégiques de la Ville de Paris, de l'État et du Service public de l'emploi :



Développer des parcours intégrés d'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi



Contribuer au développement local de l'emploi



Participer à l'anticipation des mutations économiques

En 2023, une réorganisation a été opérée, pour répondre à plusieurs enjeux stratégiques :

- accompagner le développement de l'EPEC
- gagner en efficacité
- structurer des processus transverses – RH, recrutements, SI, communication...
- renforcer les synergies entre les équipes, les métiers et les activités
- augmenter la lisibilité de l'action de l'EPEC sur le territoire
- renforcer/développer la marque EPEC.

L'EPEC est désormais organisée en 6 pôles d'activité, regroupant 8 dispositifs/projets :

- PPE des 10^e et 18^e arrondissements
- PLIE
- AVEQ
- Pôle Clauses Sociales
- Groupement de Créateurs
- AGIR 75 (depuis décembre 2023)
- Pôle Mutations économiques (SARH)
- Plateforme SAP/Métiers du domicile

L'EPEC en 2023 c'est :

- **Un budget annuel de plus de 8 M€. Principaux financeurs : Ville de Paris, FSE+, État**
- **69 salarié-e-s, dont 15 nouveaux recruté-e-s en 2023 pour faire face au développement de l'activité**
- **Plus de 6 500 demandeu-se-s d'emploi bénéficiaires de nos services.**
- **Plus de 3 800 recrutements**
- **Un réseau de plus de 2 000 entreprises et employeurs**
- **Plus de 250 partenaires institutionnels et associatifs.**



DIRECTRICE GÉNÉRALE
Sylvie CLEMENÇON



RESSOURCES HUMAINES

Responsable de pôle
Sana KNOUZI



Chargée des Ressources Humaines
Marthe MBILA



Assistante Ressources Humaines
Bénédicte AZEVEDO



Chargé de Communication
Mamadou BARRY



DIRECTION ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT

Directeur Alain GACHET



Adjoint-e recrutement en cours

PLIE

Responsable de pôle - Juliette CARON



Responsable de Projets
Gohar CHOBANYAN



Chargé-e-s d'appui aux parcours
Juliette PELLETIER
Nicolas CORTI



Chargée de Projets Accompagnement PLIE
Michèle KIKI



Chargé-e-s de Relations Entreprises

Thomas PUJO
Mangay MOMBONG
Isabelle DETELDER



Assistante de Suivi de Parcours
Nadia MEDJEBER



Assistante Administrative
Sophie GERMAIN



Responsable coordination et encadrement des RPP
Charles TOURNEUX



Référent-e-s Parcours PLIE
Christophe JOIE
Christophe DEVREUX
Jeanne MOCQUARD
Sarah LEBORGNE
Abdelaziz MAGHFOUL
Cindy PROVIDENCE
Fabrice RICARD
Julien PREAU
Eliezer KABAWA
Siramany DIARRASSOUBA
Christelle BOUTILLIER



Conseillère en Insertion professionnelle en alternance
Emmanuelle MORVANY



POINTS PARIS EMPLOI GROUPEMENT DE CRÉATEURS AGIR

Responsable de pôles
Thierry SAYMARD



Responsable adjointe PPE
Rachida GRAS



Conseiller Numérique
Ousmane DIOP



Agents d'Accueil PPE
Nadjia ZENDJEBIL
Assétou DIALLO
Rania MOHAMED



Animatrice groupement de créateurs
Charline FOUQUET



Responsable de Coordination AGIR
Tihana CEHO



CIP AGIR

Oria BAKRI
Delphine BURALI
Belinda MOUHEB
Stéphanie GAREL
Emilie LEGROS
Moussa BAGAGA



+ 6 recrutements en cours

AVEQ
Responsable de pôle
Bouchra AHARBIL



Médiateur-trice-s Emploi
Jacques MONGANGA - 19°
Moctar CAMARA - 20°
Tallou KEITA - 18°
Abdoulaye GUEYE - 18°



Conseillère en insertion professionnelle
Tatiana DURAND



CLAUSES SOCIALES

Responsable
de pôle
recrutement en cours

Responsables Projets Emploi

Rebeca GOMIS
Océane BORES (Remplacement congé
maternité)

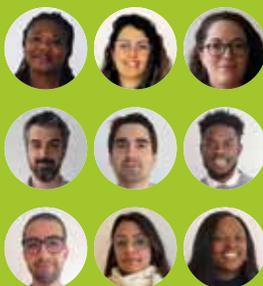


Responsables de Projets
Clément COQUERY
Sophie BAYART
Célia SINGO



Chargé-e-s de Projets Clauses Sociales et Relation Entreprises

Solange AWUKLU
Assia SDIRI
Tracy FILLIEUX
Simon FAFOURNOUX
Valentin SOUCHARD
Alphonse MABIALA
Adel AATALLA
Finoana ANDRIANARIVelo
Béatrice GOMIS



+ 4 recrutements en cours

Chargées du Contrôle d'Exécution

Gnouma DIAWARA
Béatrice CALVET
Bibata MAIGA
Safia TAHIRI
Kelly MANETTE
Marie-France DARHI



MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Responsable
de pôle
Nathalie ROUX



Chargée de
Projets SARH
Banouna SAM



PLATEFORME SAP

Responsable
Thibaut DELAVOYE



Chargée de
Projets SAP
Melinda ESTEVES



DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Directeur Administratif
et Financier
Responsable O.I.
Ludovic MULET



SERVICES FINANCIER

Contrôleuse
de gestion
Sandrine TROKA



Assistant-e financier-re
recrutements en cours

ORGANISME INTERMEDIAIRE FSE +

Responsable
de Projets FSE
Victorine MONDON



Chargée
de Gestion FSE
Clara GRIMAUD



SERVICES ADMINISTRATIFS

Office Manager
Zyman ALI GELE



Secrétaire
Muriel KNEZEK



**L'EPEC, une association-
employeur socialement
responsable, engagée pour
l'égalité entre les femmes et
les hommes, la diversité des
talents et le développement
des compétences de toutes et
tous :**

Au 31 décembre 2023 :

- > 69 salarié-e-s, 46 femmes et 23 hommes
- > 9 cadres de direction (DG, DAF, DAD, Responsables de pôle), 5 femmes et 4 hommes
- > 22 cadres administratifs
- > 38 employé-e-s

La politique de formation : 56 750 € investis pour le développement des compétences. 50 salarié-e-s. (soit plus de 72 % de l'effectif) ont pu bénéficier d'au moins une formation au cours de l'année 2023.

ORGANIGRAMME

(au 30 mai 2024)
92 salarié-e-s



INFORMER
ET ORIENTER
LES PARISIEN·NE·S
SUR L'EMPLOI,
LA FORMATION
ET LA CRÉATION
D'ENTREPRISE





Les PPE 10 et 18 de l'EPEC font partie du réseau des 11 PPE coordonnés par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris. Ce service « porte d'entrée » est ouvert à tous les Parisien-ne-s ayant des besoins ou questions en matière d'emploi, de formation et de création d'entreprise, quel que soit leur statut sur le marché du travail.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

Les deux PPE de l'EPEC ont répondu au total à 11 963 contacts directs et sur site.

La mobilisation des différents publics au sein des deux PPE :



2 646 personnes

➤ Le public interrogeant spontanément notre service d'Accueil, Information et Orientation en venant sur place.



8 462 personnes

➤ Le public présent sur une session de pré-recrutement, à un atelier ou une permanence de la programmation mensuelle.



855 professionnel-le-s

➤ Le public participant à des formations, aux présentations institutionnelles et événements emploi/formation.

Les modalités d'usages des deux PPE auprès des partenaires locaux et institutionnels :

162 réservations.

Pour la tenue de permanences et l'animation d'ateliers

386 réservations.

Pour la mise en place d'événements

LES POINTS PARIS EMPLOI (PPE) DES 10^e ET 18^e ARRONDISSEMENTS

➤ EN SAVOIR PLUS SUR LE PPE ?



Centres Associés de la Cité des Métiers Paris Villette

Les Points Paris Emploi de l'EPEC sont des Centres Associés de la Cité des Métiers de Paris. Dans le cadre de ce label, ces espaces répondent à des fonctionnalités multiples :

- **Un lieu ressource** avec des conseils des chargées d'accueil et d'orientation qualifiées et de la documentation.
- **Un lieu de travail** avec la mise à disposition de tables numériques et la borne tactile PEPS (Paris Espace Partagé Solidaire) comme dans un espace de coworking.
- **Un lieu d'évènements** comme des sessions d'information, de formation et de recrutement mais aussi des conférences.
- **Un lieu de réseaux** contribuant aux plans d'actions territoriaux comme l'inclusion numérique, l'emploi dans les quartiers populaires et la création d'entreprise.

➤ ZOOMS

La 7^e édition de la **Semaine Pour l'Emploi (SPE)** du 22 mai au 26 mai 2023

11 évènements animés en présentiel et en distanciel
292 personnes ont participé aux ateliers et aux permanences ainsi qu'aux sessions d'information métiers et de recrutement.

Partenaires :

Ville de Paris, Cité des Métiers Paris Villette, Activ'Action - ADAGE - ADIE - Le Barreau de Paris Solidarité Cités Lab - Les Cours Municipaux pour Adultes - Le Groupement de créateurs Parisiens - Pôle-emploi - Positive Planet - La Tortue Bleue

Entreprises :

Select Service Partner - Fraicheur de Paris - Challancin - le Groupe Prestige - CIELIS.

Le partenariat local des PPE 10 et 18 avec l'Espace Parisien pour l'Insertion Championnet et l'Agence Pôle-emploi Paul Le Long.

Le Rallye Emploi 18^e en juin 2023 : En appui au pilotage du Rallye Emploi, auprès de l'équipe de l'EPI Championnet, nous avons contribué à la mise en place de la prospection des entreprises de l'arrondissement dans la perspective du positionnement des candidats sur les offres d'emploi affichées lors du Forum Emploi en Mairie d'arrondissement le 20 juin 2023. **Plus 300 candidats ont été mis en relation avec sur la centaine d'offres d'emploi à pourvoir.**

Le Forum Emploi 45+ au sein du PPE 10 le 19 octobre 2023 : En appui au pilotage de ce Forum Emploi auprès de l'équipe de l'Agence Pôle-emploi Paul Le Long et l'APEC, nous avons privatisé l'ensemble des salles et des espaces pour la programmation des conférences et la tenue des stands par les entreprises : ALTERMUNDI - ANAH - APHP - BDD - EUROBAIL - France ASSUREURS - LA POSTE - MAIRIE DE PARIS - MAJE - MARIONNAUD - PGP - RATP. **Plus 400 candidats ont été mis en relation auprès de 13 entreprises.**





ALLER VERS LES PARISIEN·NE·S ET LES ACCOMPAGNER POUR ACCEDER À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

- P. 14 > **ALLER VERS L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE**
- P. 18 > **LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : LE PLIE DE PARIS**
- P. 23 > **LE PUBLIC RÉFUGIÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LE CADRE DU PIC INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS**
- P. 25 > **LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS**



Forum IAE et propreté
30/03/2023

OBJECTIF

Le projet AVEQ « Aller vers l'Emploi dans les Quartiers » a fêté sa première année en 2023.

Suite à son lancement en septembre 2022, ce projet basé sur l'approche de « l'aller vers » s'est développé progressivement : démarrée en 2022 avec un médiateur emploi et une conseillère en insertion professionnelle, l'équipe s'est étoffée d'un deuxième médiateur emploi en juin 2023, puis de deux autres en septembre et octobre 2023.

Désormais au complet, l'équipe est déployée sur 6 Quartiers prioritaires parisiens : QPV Porte de la Chapelle, Charles Hermite, QPV Chapelle Evangile, QVA Chapelle Sud, QPV Stalingrad Riquet, QPV Michelet Alphonse Karr, QPV Porte du 20^e.

Dans l'objectif de permettre aux habitants d'accéder à l'ensemble des dispositifs emploi formation insertion du territoire, l'équipe AVEQ présente sur le terrain, repère, accroche et oriente les habitants vers les différentes solutions du territoire : accompagnement, formation, insertion par l'activité économique, emploi, accès au droit, etc.



ALLER VERS
L'EMPLOI DANS
LES QUARTIERS
POLITIQUE
DE LA VILLE

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



391
personnes repérées
et sensibilisées



231
personnes accrochées
et orientées



207
entrées en étapes



107
personnes sorties
du dispositif durant
l'année, dont 67 % de manière
dynamique (emploi, formation
accompagnement)

➤ Des médiateurs emploi de proximité, au plus près des habitants des quartiers

La présence au cœur du quartier, et l'approche non institutionnelle, permet aux médiateurs d'entrer en contact avec les habitants qui ont, pour plusieurs raisons, renoncé à pousser eux-mêmes la porte des structures d'accompagnement.

Le lien de confiance créé avec le médiateur permet de remobiliser les publics, et de les raccrocher aux différents dispositifs et opportunités présents sur le territoire parisien.

En 2023, les médiateurs ont réalisé 514 heures de tour de rue, en plus des 150 permanences dans les structures de quartiers (associations, centres sociaux, tiers lieux, résidence d'hébergement, etc.)



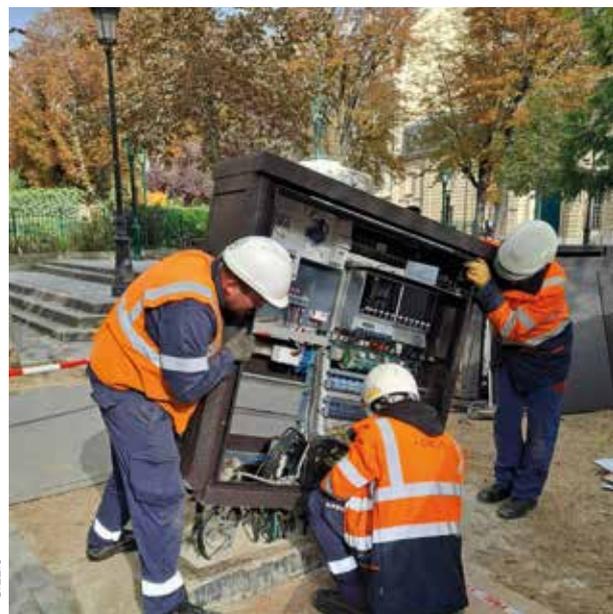
➤ Une programmation d'évènements emploi, pour créer la rencontre entre les habitants et les recruteurs

Parmi les freins rencontrés par les habitants des quartiers, le manque de réseau et de l'autocensure sont particulièrement prégnants. Il s'agit donc de mobiliser un réseau de partenaires employeurs et/ou d'organismes de formation, et de créer des rencontres au sein des quartiers : simulations d'entretien, démonstrations de métiers, sessions de recrutement à effectif réduit, etc.

Le projet AVEQ a ainsi permis d'organiser 12 évènements emploi durant l'année 2023, soit en moyenne 1 par mois.



Rencontre de quartier du 28/09/2023



Démonstration électricien du 31/05/23



Forum IAE et propreté du 30/03/23



Café de l'emploi 20° – 29/03/2024

➤ Les objectifs du projet AVEQ sont atteints, à plusieurs niveaux

➤ Les habitants des quartiers populaires

Cette approche de grande proximité, hors les murs, permet de cibler plus efficacement les habitants des quartiers populaires : ils représentent 63 % du public accroché (habitant QPV ou QVA), et cette proportion atteint 80 % si l'on inclut les personnes habitant à proximité immédiate du quartier populaire. Ceci est possible grâce à la présence quotidienne du médiateur dans le quartier, ainsi qu'aux différents relais de terrain qui forment un maillage territorial essentiel (associations, centres sociaux, « figures » du quartier, etc.).

➤ Les personnes en situation de décrochage

L'approche innovante des médiateurs emploi permet de toucher les publics qui ne poussent plus la porte des institutions emploi. Le caractère « décrocheur » du public est difficile à évaluer, car ils peuvent être inscrits au service public de l'emploi sans pour autant le fréquenter. Afin de mesurer au mieux l'éloignement à l'égard du SPE, nous retenons un indicateur déclaratif : 5 % seulement des personnes « accrochées » déclarent être accompagnées dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle.

➤ Des parcours vers l'emploi

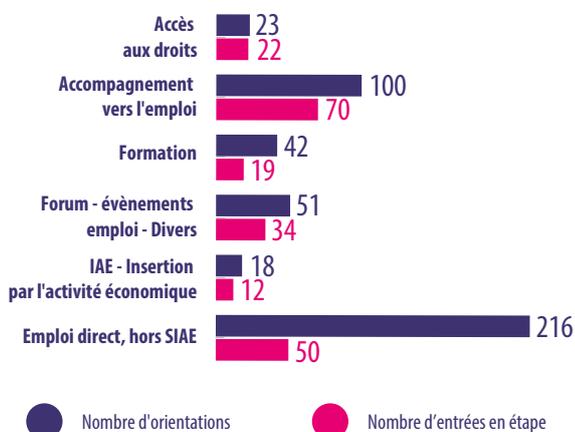
Environ deux tiers des publics quittent le projet AVEQ pour entamer une nouvelle étape dans leur parcours : accompagnement, formation, IAE, emploi.

La flexibilité et l'adaptabilité du projet AVEQ constitue un véritable levier face au décrochage. Les personnes sorties sans suite de parcours (1/3) peuvent à tout moment réintégrer le projet si leur situation le permet à nouveau.

L'atteinte de ces résultats est possible grâce à la bonne coopération entre les acteurs : l'EPEC a notamment travaillé avec les agences Pôle Emploi, la Ville de Paris et la Mission Locale afin que des modalités de collaboration adaptées à la démarche et au public soient instaurées : des interlocuteurs privilégiés, des prises en charge rapides, etc.

AVEQ, habilité par le préfet pour prescrire les parcours IAE (Insertion par l'activité économique) depuis octobre 2023, a réalisé plus de 20 orientations vers les SIAE. AVEQ a également organisé 2 forums dédiés à l'IAE, réunissant chacun une dizaine de SIAE et plus de 100 visiteurs. L'édition 2023 a donné lieu à 15 embauches dans les 3 mois qui ont suivis l'évènement.

Orientations et étapes :



Répartition des sorties





© M. BARRY

➤ EN SAVOIR PLUS SUR AVEQ





OBJECTIF

Le PLIE de Paris a pour mission d'accompagner les Parisien-ne-s les plus éloigné-e-s du marché du travail vers l'emploi durable. L'accompagnement est assuré au quotidien par un réseau de professionnel-le-s confirmé-e-s de l'insertion, les Référent-e-s de Parcours PLIE (RPP), soutenu-e-s dans leur travail par l'équipe d'animation et de gestion. Ensemble, ils développent et coordonnent des actions spécifiques avec les partenaires du territoire parisien et les entreprises, pour favoriser la qualification et l'accès à l'emploi.

PLIE
LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE PARIS
DE PARIS



ACCOMPAGNER
VERS L'EMPLOI
DURABLE

LE PLAN LOCAL
POUR L'INSERTION
ET L'EMPLOI :
LE PLIE DE PARIS

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



3 392
personnes en suivi PLIE



952
nouvelles entrées



447
personnes **soit 50 %**
de sorties positives
(emploi pérenne de plus
de 6 mois ou formation
qualifiante)

➤ Un maillage partenarial et une animation territoriale



37

Référent-e-s de Parcours PLIE

- Dont 24 RPP porté-e-s par 10 opérateurs externes : CASP, Aurore, Emmaüs solidarité, Envergure, Projets 19, Salle Saint Bruno, Bimbamjob, Armée du Salut, Esperem, ACCEPTESS-T
- 13 RPP porté-e-s par l'EPEC dont une RPP en alternance



40

sites d'intervention



Des orientations faites par des partenaires prescripteurs pour assurer un accompagnement dit « global » : social et professionnel

Les fondamentaux de l'accompagnement PLIE

- Un accompagnement basé sur l'engagement volontaire des participant-e-s
- Un accompagnement individualisé et renforcé, avec 2 rendez-vous par mois. 70 participant-e-s accompagné-e-s par RPP
- Un accompagnement visant la levée des freins à l'emploi y compris sociaux
- Un accompagnement qui vise l'autonomie et renforce la capacité d'agir des participant-e-s
- Un accompagnement sans contrainte temporelle pour élaborer son parcours vers l'emploi
- Un accompagnement qui permet de rapprocher l'offre et la demande d'emploi
- Un accompagnement qui sécurise le parcours, avec un suivi en emploi pérenne pendant les 6 premiers mois

En 2023, les principaux prescripteurs sont :

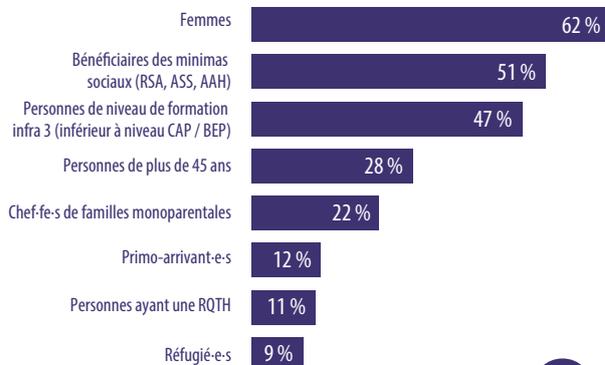
- Services sociaux de la Ville de Paris : 32 % des intégrations
- Pôle emploi : 30 % des intégrations
- Associations : 12 % des intégrations
- Démarches spontanées des personnes : 9 % des intégrations

36 % des participant-e-s résident

dans les quartiers populaires de Paris,

très majoritairement (79 %) dans les QPV et QVA des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Typologie des publics accompagnés :



➤ ZOOM INNOVATION

Un accompagnement innovant dédié aux personnes transgenres

En 2023, le PLIE a créé une nouvelle file active portée par l'opérateur Acceptess-T, dédiée à l'insertion professionnelle des personnes transgenres. Le PLIE et Acceptess-T ont fait le choix d'un accompagnement de pair à pair afin de faciliter l'accès au PLIE pour les personnes transgenres. Parallèlement, Acceptess-T a pu sensibiliser l'équipe d'animation et de gestion du PLIE ainsi que l'ensemble des Référent-e-s de Parcours PLIE aux enjeux liés à l'accompagnement des personnes transgenres. Cette action a contribué à la professionnalisation des équipes et leur permet de lutter au quotidien contre les discriminations en sensibilisant également les partenaires du PLIE : entreprises, organismes de formation...

➤ ZOOM PUBLICS SPECIFIQUES

Un renforcement de l'accompagnement des réfugié.e.s

Dans le cadre du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française », l'EPEC a été lauréat d'un appel à projets de la DRIEETS Île-de-France, visant à soutenir les actions en faveur de la réussite des parcours d'intégration des étrangers primo-arrivants. Dans ce contexte, une Référente de Parcours PLIE spécialisée dans l'accompagnement des Bénéficiaires de la Protection Internationale a pu favoriser l'accès aux parcours PLIE des BPI et sensibiliser ses collègues Réfugié.e.s de Parcours PLIE de l'EPEC à leurs besoins spécifiques, contribuant ainsi à leur professionnalisation.

➤ Construire les étapes vers l'emploi pérenne

➤ Utiliser les opportunités du territoire comme leviers d'insertion professionnelle : le rôle central des Référent.e-s de Parcours PLIE

➤ Mettre en œuvre des solutions sur-mesure : actions d'appui aux parcours

Parallèlement et en complémentarité avec l'utilisation des dispositifs du territoire parisien, l'équipe du PLIE a pu identifier certains besoins spécifiques des participant.e-s. PLIE et mettre en œuvre des actions innovantes pour y répondre. Ces actions dites « d'appui aux parcours PLIE » ont donné lieu en 2022 au lancement d'un Appel à Projets qui a été déployé en 2022 et 2023 et a permis de proposer un programme de 8 ateliers spécifiquement créés pour les participant.e-s PLIE et proposés par 8 opérateurs. 197 inscriptions confirmées et participation effective à ces ateliers ont été enregistrées.

1. SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Economique
2. ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

➤ Renforcer les liens avec les SIAE¹ : les ACI² partenaires du PLIE en 2023

Intégrer un chantier d'insertion en tant que salarié dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) représente une étape de parcours particulièrement enrichissante pour les participant.e-s du PLIE. Ce contrat leur permet de découvrir un nouvel environnement de travail, de se remobiliser, de se sociabiliser au sein d'un collectif de travail et d'apprendre un métier dans un cadre bienveillant et sécurisant. Depuis plusieurs années, Le PLIE a développé des partenariats avec certains chantiers d'insertion. Dans le cadre de l'Appel à Projet « Ateliers et chantiers d'insertion 2022 2024 », 6 ACI ont été conventionnés et ont embauché 45 participant.e-s du PLIE au total.

Le partenariat renforcé dans le cadre de cet appel à projet permet de mieux connaître les prérequis des ACI, de co-construire avec eux les parcours en IAE proposés aux participant.e-s PLIE et de favoriser les échanges, le positionnement et le suivi des participant.e-s à travers : des informations collectives, des visites de structures, des échanges réguliers avec les chargé.e-s d'accompagnement des ACI, des comités de suivi...

➤ Faciliter l'inscription aux Cours pour Adultes de la Ville de Paris

Dans le cadre d'une convention entre l'EPEC/PLIE et la Ville de Paris, les participant.e-s bénéficient d'un accès simplifié et prioritaire aux Cours pour adultes. Le PLIE finance les inscriptions des participant.e-s en difficulté financière qui ont besoin de ces cours pour mener à bien leurs projets. Les cours pour adultes permettent une organisation optimale formation/emploi/vie personnelle (cours du soir, en journée, semaine ou week-end).

En 2023, grâce à la convention, l'EPEC a pu favoriser les inscriptions et financer :

- 45 cours de français financés (Français Langue Etrangère, Français sur Objectif Spécifique)
- 42 cours visant à une montée en compétence professionnelle
- 10 cours de langues à visée professionnelle (principalement l'anglais)

Témoignage

Madame P., 53 ans, entrée au PLIE le 15/06/2022, demandeuse d'emploi de longue durée, orientée vers le PLIE par Pôle emploi, a subi un licenciement, a perdu confiance en elle.

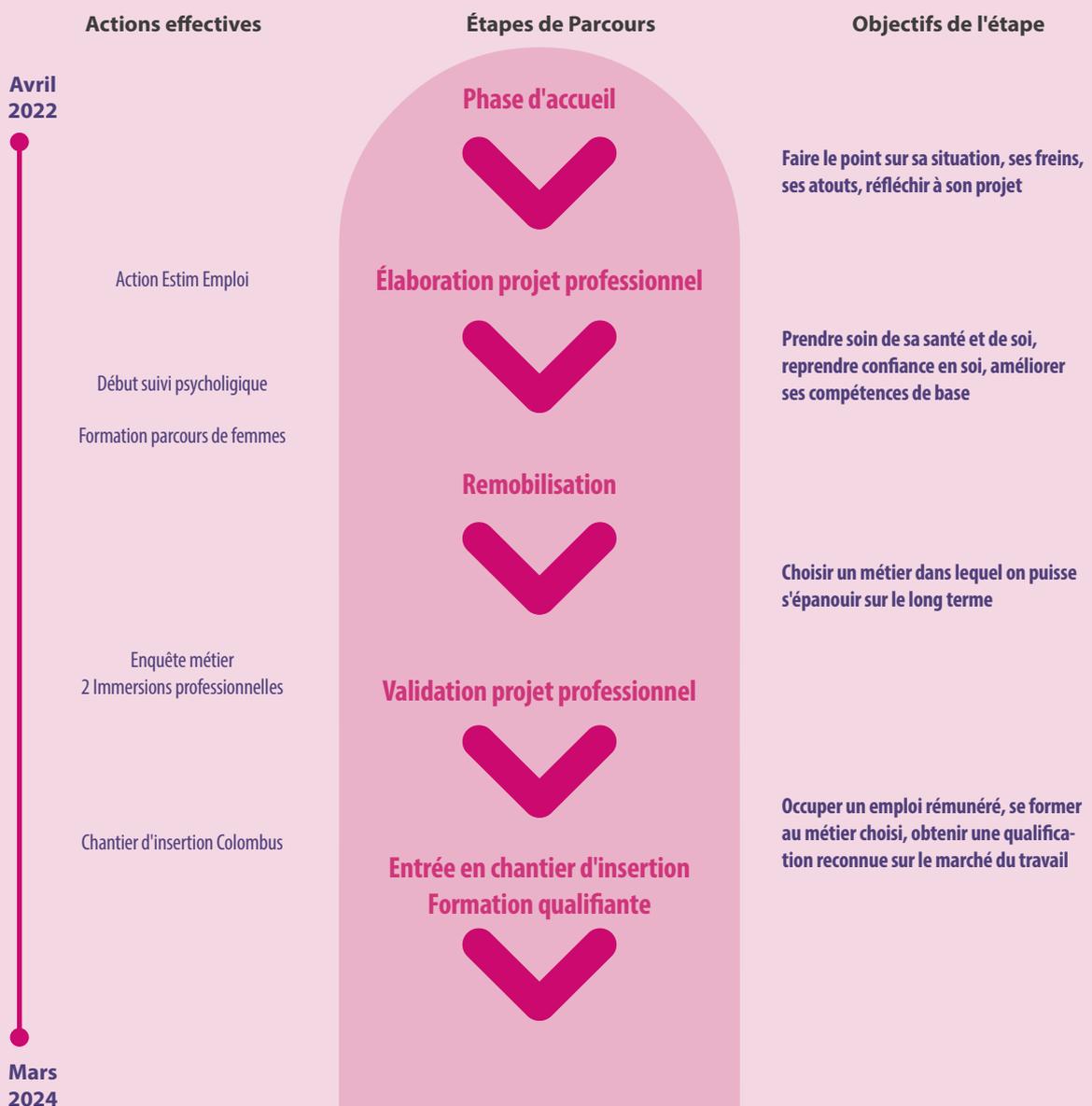
Expérience professionnelle antérieure : télé-enquêtrice.

Projet professionnel exprimé : intérêt pour le numérique, a suivi récemment une formation UI/UX designer mais ne se sent pas capable d'exercer le métier.

Quand je pense au PLIE, je me dis que sans cet appui, cette boussole, ce socle, je n'aurais pas pu y voir clair dans mon devenir professionnel. Les accompagnants bienveillants et compétents ont su me donner les moyens de retrouver une perspective de carrière. Je me suis sentie épaulée, soutenue et écoutée. Tout ce que Madame K. ou Madame B. m'ont proposé ou invité à suivre était juste et tout à fait adapté à ce dont j'avais besoin pour évoluer. Cela m'a permis d'accéder à davantage de stabilité et d'autonomie.

En mai, je chercherai un emploi. Mon estime et ma confiance sont au beau fixe, grâce au PLIE et tous les autres accompagnants durant mon parcours. Ayant, par ailleurs, d'excellents retours de Columbus ainsi que de tous les établissements où j'ai effectué des stages professionnels, je suis extrêmement confiante par rapport à l'obtention de ce futur emploi.

> Son parcours au sein du PLIE :



➤ La Relation Entreprise, pour favoriser le recrutement des participant·e·s du PLIE



➤ Construire un lien permanent avec le marché du travail

Les Réfèrent·e·s de Parcours PLIE sont soutenu·e·s dans leurs démarches envers les employeurs potentiels par une équipe de 3 Chargé·e·s de Relation Entreprise, qui déploient des actions spécifiques régulières, permettant un véritable « calendrier de l'emploi du PLIE », un programme d'événements mis en œuvre avec les entreprises partenaires.

Actions spécifiques organisées en 2023

- 13 sessions de recrutements (secteurs : propreté, restauration, service à la personne, commerce, tertiaire)
- 5 informations métiers et visites d'entreprise (secteurs : propreté, hôtellerie-restauration, service à la personne, petite enfance, tertiaire)
- 1 JOB DATING dédié aux participant·e·s ayant une RQTH (secteurs : Tertiaire, distribution, transport et logistique, HCR et propreté).
- 2 réunions thématiques à destination des référents : repères sur le droit du travail afin de mieux accompagner les participant·e·s PLIE dans le cadre du suivi emploi.



Ces actions ont permis d'effectuer **79 recrutements en 2023** répartis comme suit :

- 30** contrats à durée déterminée
- 27** contrats en alternance (Contrats de professionnalisation)
- 22** contrats à durée indéterminée

Les recrutements se répartissent sur 9 secteurs : propreté, Services d'aide à la personne, Hôtellerie-restauration, BTP, Métiers administratifs, sécurité, commerce, technique, logistique et transport

➤ Témoignage

d'un partenaire employeur :

➤ Depuis 2022 Kangourou Kids Paris SE travaille en partenariat avec le PLIE de Paris pour l'insertion professionnelle dans le secteur de la Petite Enfance.

Ces actions permettent de faire découvrir les métiers liés à la petite enfance et les diplômes en lien avec ce domaine.

Kangourou Kids Paris SE offre aux personnes accompagnées par le PLIE de Paris des contrats en CDI mais également des contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Il est en effet possible d'effectuer une formation rémunérée en alternance afin de passer l'examen du CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance).

Depuis 3 ans ce partenariat de qualité a permis à une dizaine de personnes d'obtenir une qualification et d'accéder à un emploi.

En 2024, nous souhaitons pouvoir recruter entre 5 à 10 personnes au niveau de la garde d'enfants à domicile via le partenariat avec le PLIE de Paris. ➤

Charlotte DITTMAR
KANGOUROU KIDS

Job rencontre
Centre Paris Anim
de la Joncquière
17^e



© M. BARRY

➤ EN SAVOIR PLUS
SUR LE PLIE ?





OBJECTIF

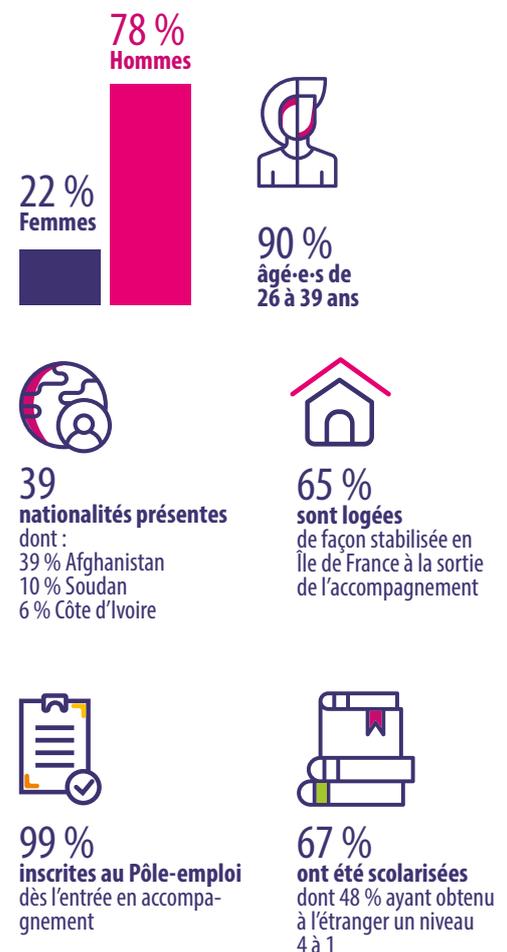
- **676 personnes à accompagner au total** (383 personnes accompagnées par la Mission Locale de PARIS et 293 par l'EPEC) ; avec une répartition de 90 % de BPI et 10 % de demandeurs d'asile, possédant l'attestation du 1er renouvellement de leur demande d'asile à 6 mois.
- 70 % d'entrées en situation professionnelle (CDI, CDD, Contrat en alternance, Contrat IAE) ;
- 50 % d'entrées en actions à visée linguistique ;
- 25 % en accès aux dispositifs d'accompagnement de droit commun ;
- 15 % en projet de mobilité hors Ile-de-France.



PROGRAMME ALLERO
(Accueil Linguistique Logement Emploi Réseau Outils)

LE PUBLIC RÉFUGIÉ
ET L'ACCÈS
À L'EMPLOI
DANS LE CADRE
DU PIC INTÉGRATION
DES RÉFUGIÉ·E·S

Les essentielles sur les profils des personnes accompagnées :



LE PUBLIC RÉFUGIÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

En 2020, l'EPEC a intégré le Programme ALLERO, piloté en consortium par la Mission Locale de Paris dans le cadre d'un Plan Investissement dans les Compétences pour l'Intégration des Réfugiés, pour accompagner vers l'emploi des Bénéficiaires de la Protection Internationale et demandeurs d'asile de plus de 6 mois.

Ce programme s'est achevé le 30 juin 2023.

Le programme ALLERO a regroupé 5 actions :

- Action 1** : Accompagnement des publics, mise en œuvre des parcours d'accès à l'emploi rapide intégrant la dimension linguistique au long du parcours par l'EPEC et la MLP.
- Action 2** : Activités complémentaires, actions et offre de service spécifique complémentaire – **Cravate Solidaire, EOS Psy et autres.**
- Action 3** : Mobilité et Hébergement Sensibilisation et accompagnement à l'emploi via une mobilité interrégionale.
- Action 4** : Outillage et investissement, pour l'appui à l'accompagnement des bénéficiaires et formation des personnels – **France Terre d'asile, prestataires.**
- Action 5** : Coordination du projet, pilotage du consortium, pilotage opérationnel du projet, suivi de la réalisation et management – **EPEC et MLP.**



➤ Les résultats de EPEC du 01/07/2020 au 30/06/2023



279
personnes entrées
(Taux de réalisation de 95 %)
Durée moyenne d'accompagnement
de 6,5 mois
91 % signataires du CIR à la sortie



53 %

Pour les sorties positives

103 en CDI et CDD+6 mois (37 %)

16 en INT et CDD-6mois (7 %)

26 en Formation qualifiante (9 %)

- **159 personnes** sont entrées en action à visée linguistique (57 %)
127 personnes ont accédé à un dispositif de droit commun (46 %)
Et **seulement 7 personnes** sont entrées en parcours mobilité hors Île de France.

- **L'animation d'un éco-système au service de l'accompagnement des BPI** :
115 partenaires comprenant les prescripteurs, Organismes linguistiques, Organismes de formation et de SIAE. Et 104 entreprises en contacts réguliers sur les positionnements et embauches.





Premier concours local
du Groupement de Créateurs de l'EPEC
25/04/2024

LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS

LE GROUPEMENT DES CRÉATEURS

L'EPEC propose depuis fin 2021 un nouvel accompagnement à la création d'activité ou de projet, avec son dispositif Groupement des Créateurs, à destination des Parisien·ne·s de plus de 26 ans, en partenariat avec l'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC).

Le Groupement de Créateurs accompagne l'envie d'entreprendre (une activité, un projet ou un évènement) des personnes éloignées de l'emploi, notamment des habitant·e·s des quartiers populaires, et favorise l'acquisition et le développement de leur autonomie sur le plan social, économique, mais aussi décisionnel (faculté de décider et d'agir par soi-même), au travers d'un accompagnement fondé sur l'entrepreneuriat et la pédagogie de projet.

La finalité des Groupements de Créateurs est l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires, en s'appuyant sur leur envie d'entreprendre comme catalyseur. Le Groupement de Créateurs va également à la rencontre des publics, à travers des permanences ou interventions dans les quartiers.

➤ La méthodologie du Groupement de Créateurs

La posture d'accompagnement est non-directive et bienveillante afin de créer un climat de confiance et propice à l'échange.

Afin de faire émerger le projet durant la phase « Emergence », l'accompagnement est mis en œuvre en respectant les valeurs, principes et la posture professionnelle qui fondent l'approche pédagogique des Groupements de Créateurs :

- Une démarche en quatre étapes en proposant des entretiens individuels et des ateliers collectifs,
- Une durée et des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins et aux contraintes de chaque personne (contraintes d'activité à temps partiel, charges familiales...),
- Un référent d'accompagnement Groupement de Créateurs sur toute la durée de l'émergence,
- Un accompagnement qui favorise l'autonomie de la personne et la rend autrice et actrice de son projet,
- La mobilisation d'outils diversifiés adaptés à la diversité des besoins et des situations d'apprentissage,
- La confrontation du porteur de projet au marché et à son environnement économique (par exemple par la réalisation d'un stage de découverte en entreprise ou d'une enquête métier),
- La formalisation écrite, par le porteur de projet ou si besoin avec une aide extérieure, de ses réflexions et acquis à l'issue de chaque étape du parcours,
- Le libre choix de la personne accompagnée de poursuivre ou d'arrêter son parcours à chaque étape.

➤ EN SAVOIR PLUS
SUR LE GROUPEMENT
DE CRÉATEURS ?



Retour en chiffres sur l'année 2023

L'objectif pour 2023 était de sensibiliser 150 personnes à la démarche, et d'en accompagner 60. Le niveau de réalisation de l'objectif concernant l'accompagnement s'élève à plus de 100 %, ce qui prouve l'installation du dispositif après 18 mois de plein exercice.

Le public féminin accompagné est toujours majoritaire, représentant 70 % de notre public. Le nombre de personnes résidant en quartier prioritaire est en augmentation avec un taux de 16 % du public accompagné.

Sensibilisation

26 actions collectives + 10 actions « hors les murs »

ont permis de sensibiliser



183 personnes dont 70 % de femmes

Emergence



63 personnes entrées en émergence, dont 62 % de femmes

Profil des porteurs de projet accompagnés :

45 % ont un parcours de formation infra-bac

45 sont demandeurs d'emploi dont DELD

22 % résident dans le 18^e, 16 % dans le 19^e, 14 % dans le 17^e, 13 % dans le 20^e

20 sont bénéficiaires du RSA

16 % résident en QPV

6 sont reconnus travailleurs handicapés

41 % sont âgés de plus de 45 ans



10 ateliers + 109 entretiens individuels

ont été menés pendant cette phase d'émergence.

La durée moyenne d'accompagnement est de 5 mois

Résultats

25 personnes

sont sorties de l'accompagnement au 31 décembre 2023 :



2 CDD 6 mois et +,
6 CDI,
2 création d'entreprise,
2 formation qualifiante certifiante,
13 inscrits au SPE, en accompagnement intensif.

Les temps forts du Groupement en 2023

La Labellisation

Le Groupement de Créateur Paris EPEC a obtenu le label du réseau national des Groupements de Créateurs fin 2023, attestant ainsi de la conformité de sa démarche vis-à-vis du cahier des charges national.

Témoignages

de porteurs de projet accompagnés issus de la visite de labellisation

J'apprécie la fréquence des rendez-vous, régulière mais qui laisse du temps pour avancer entre chaque séance. **Anna**

Au sein du Groupement de Créateurs, il y a de la compréhension, du professionnalisme, de l'écoute, de l'aide, du temps accordé et surtout je me suis senti à l'aise. **Mohammed**

Selon moi, l'accompagnement permet d'y voir plus clair et de blinder le projet. **Yann**

Ce que l'accompagnement m'a apporté c'est de trouver un projet qui me convient. C'est la première fois que je réfléchis à un projet qui me correspond. **Lise**

La formation Tous.tes Solidaires

L'animatrice du Groupement de Créateurs a été formée par le Réseau national des Groupements de Créateurs sur un module d'accompagnement d'émergence de projet solidaire collectif. Ce format conçu par le RNGC permettra la mise en œuvre concrète par les porteurs de projet d'un projet solidaire sur le territoire. Ce projet a pour objectif une montée en compétences entrepreneuriales tangible à travers un apprentissage collectif.



FAIRE ACCÉDER
À L'EMPLOI LES
PUBLICS QUI EN
SONT ÉLOIGNÉS
PAR LE LEVIER DE
LA COMMANDE
PUBLIQUE ET DES
MARCHÉS PRIVÉS
DU TERRITOIRE





© M. BARRY

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE POLITIQUE TERRITORIALE DE L'EMPLOI AU BÉNÉFICE DES PERSONNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉES

LE PÔLE CLAUSES SOCIALES

Le pôle Clauses sociales de l'EPEC développe son offre de services en direction de l'ensemble des parties prenantes de l'achat public et privé du territoire : donneurs d'ordres, entreprises et acteurs économiques, acteurs de l'emploi et de l'inclusion, structures de l'insertion par l'activité économique.

Par son large périmètre d'action le Pôle Clause sociale de Paris est aujourd'hui un outil de développement local et de politique territoriale de l'emploi au bénéfice des personnes qui en sont éloignées.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023

 2 883 bénéficiaires

 1 7000 000 heures d'insertion réalisées

 BTP, Informatique, collecte de déchets, prestations intellectuelles, gardiennage/sécurité

5 secteurs d'activité représentent plus de 75 % des heures réalisées

 901 recrutements directs, à 76 % en emplois durables

 26 % des heures réalisées par les SIAE pour 1 123 contrats d'insertion

1 976 marchés, publics et privés, accompagnés dont 562 nouveaux marchés notifiés sur l'année

966 entreprises titulaires des marchés, en lien avec le Pôle Clauses sociales 75 % de TPE-PME

Comparativement à 2022, des indicateurs de résultats en nette progression



De nouveaux partenariats en 2023

4 nouvelles collaborations ont été établies par la signature de conventions de partenariat et de financement pour le développement des achats socialement responsables.

- > Vilogia – Acteur de l'immobilier et de l'habitat
- > CNES (Centre national d'études spatiales)
- > CNAF (Caisse nationale des allocations familiales)
- > Fédération nationale de la mutualité française

Les publics

2 883 bénéficiaires des clauses sociales en 2023

- > 18 % résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- > 10 % sont en situation de handicap : 39,7 % de femmes et 60,3 % d'hommes.

Répartition par genre

Si seulement 19 % de l'ensemble des bénéficiaires sont des femmes, la répartition F/H évolue fortement en fonction des modalités de mise en œuvre des clauses sociales :

- > 28,5 % de femmes en recrutement direct,
- > 8,4 % de femmes lorsque les modalités de recours aux SIAE sont utilisées par les entreprises
- > 4,6 % de femmes pour l'intérim classique.

Niveau de qualification

Les publics de niveau CAP représentent 42,5 % des bénéficiaires des clauses sociales, 33,5 % pour les personnes sans aucun diplôme.

9 % ont atteint un niveau bac, 5 % un niveau bac+2 et 9,6 % un niveau supérieur à bac+2.

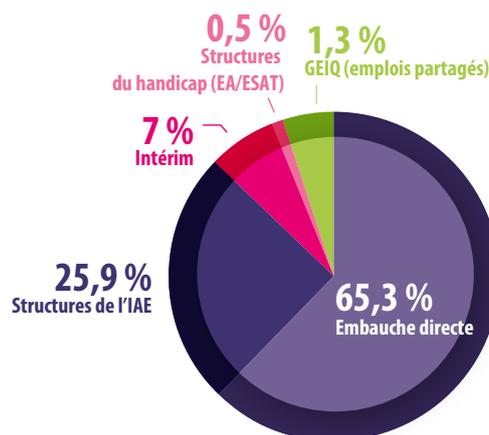
Ventilation par tranche d'âge :

Les moins de 26 ans (22 %) et les plus de 50 ans (19,3 %) représentent 41,3 % de l'ensemble des publics bénéficiaires.

Les heures d'insertion

- > 65 % des heures d'insertion ont été réalisées par voie de recrutement direct,
- > 26 % par le recours des entreprises aux SIAE (sous-traitance et mise à disposition de personnels).
- > L'intérim classique représente 7 % des heures d'insertion, l'emploi partagé (GEIQ), 1,3 % et le recours aux entreprises adaptées (public en situation de handicap), 0,5 %.

Les secteurs professionnels du BTP (39 % des heures d'insertion réalisées), des services informatiques (18 % des heures réalisées), de la collecte de déchets (11 %), des prestations intellectuelles (4 %), du gardiennage et de la sécurité (4 %), constituent les 5 principaux domaines de réalisation des actions d'insertion (76 % des heures réalisées).



Plus d'1 700 000 heures de travail pour les publics en insertion réalisées en 2023

Les recrutements par les entreprises titulaires et sous-traitantes des marchés

901 recrutements ont été effectués sur l'année : 76 % de ces recrutements sont des emplois durables

- > 341 CDI, soit 39 % de la totalité des recrutements
- > 210 Contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)
- > 138 CDD de 6 mois et plus

Les recrutements réalisés dans le cadre du Comité Technique Emploi :

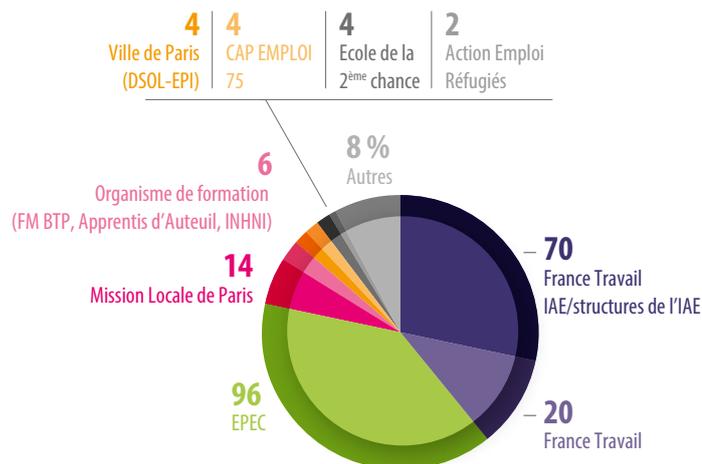
Pour mémoire, le Comité Technique Emploi du pôle Clauses sociales rassemble les acteurs du service public de l'emploi parisien.

C'est un outil d'animation territoriale piloté par l'EPEC. Le CTE a pour objet de positionner les publics parisiens éligibles aux clauses sociales et en parcours d'accompagnement au sein des structures sur les actions d'insertion et les offres d'emplois produites par le dispositif du Pôle Clauses sociales.

> 245 recrutements réalisés dans le cadre du CTE

- > 1103 personnes positionnées par les membres du CTE
- > Le taux d'emploi durable est de 66 %. (26 CDI, 72 contrats en alternance - apprentissage et professionnalisation, 64 CDD de 6 mois et plus).

Répartition des 245 recrutements du CTE par prescripteurs



Quelques exemples de plans d'action sectoriels ou liés aux publics, mis en œuvre en 2023 avec les partenaires du CTE :

> Plan d'action pour favoriser l'intégration par l'emploi des publics réfugiés et primo-arrivants

Pour un objectif initial de 50 parcours d'accès à l'emploi à mettre en œuvre pour des publics réfugiés et primo-arrivants, 50 recrutements ont été réalisés par le pôle Clauses sociales de l'EPEC, soit un résultat à hauteur de 100 % de l'objectif visé.

- 46 % des recrutements sont des emplois durables
- 35 personnes ont été recrutées par des entreprises du secteur du BTP, soit 70 % du total des placements.
- Le nettoyage industriel, la collecte de déchets, la maintenance technique, le transport et la logistique constituent les autres secteurs d'activités pour lesquels 15 recrutements ont été réalisés.

> POEC Couvreur en partenariat avec l'OPCO Constructyts et l'organisme de formation CFM BTP

10 personnes intégrées dans un parcours de formation (280h de formation + 70h de stage en entreprise) suivis d'un contrat de professionnalisation ou d'un CDI

> Plan d'action sectoriel – Génie électrique, climatique, thermique

> Plan d'action en faveur des métiers du patrimoine

> Mise en place d'une formation d'Aide tailleur de pierre en CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire) pour 12 places personnes

- 245h de formation + 70h de stage en entreprise
- Engagement des entreprises : recrutement en CDI ou contrat de professionnalisation à l'issue du CIPI



> L'insertion par l'activité économique

26 % des heures d'insertion ont été réalisées par des contrats de sous-traitance et de mise à disposition entre les entreprises titulaires des marchés et les structures de l'IAE, soit 418.000 heures de travail pour 1 123 contrats d'insertion établis en 2023.

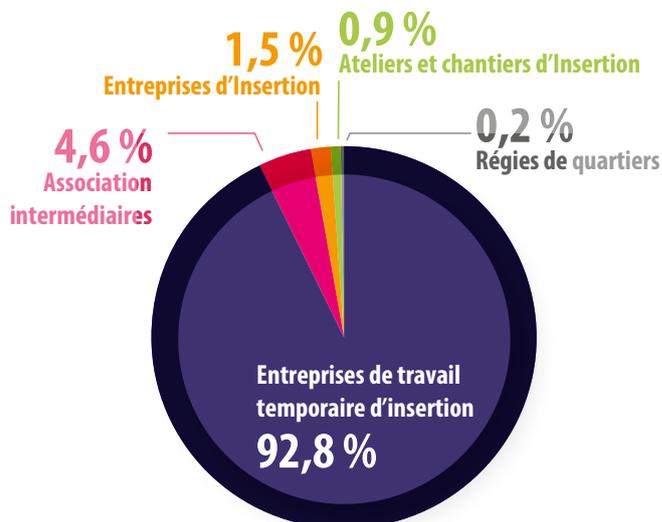
> 22 SIAE parisiennes ont bénéficié des clauses sociales mises en œuvre par l'EPEC

- > 7 Associations Intermédiaires (AI),
- > 3 Entreprises d'Insertion (EI),
- > 8 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI),
- > 1 Atelier Chantier d'Insertion (ACI),
- > 3 Régies de Quartiers (RQ)

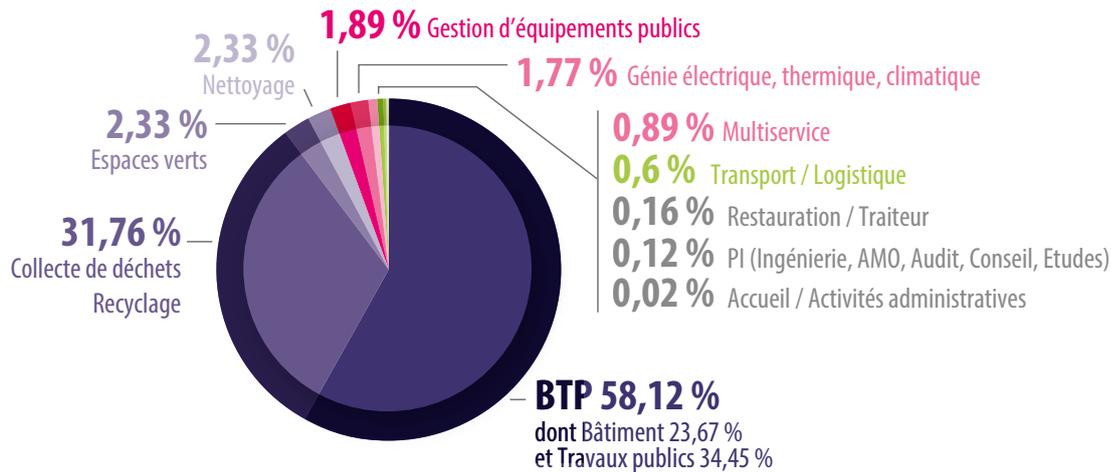
> 252 600 heures d'insertion réalisées par les SIAE parisiennes, soit 60 % des heures d'insertion réalisées par l'ensemble des structures de l'IAE.

> 57 % des heures d'insertion mises en œuvre par les SIAE parisiennes sont réalisées sur les marchés de la Ville de Paris.

Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par types de structures :



Ventilation des heures réalisées par les SIAE parisiennes par segments d'achats



Les marchés actifs

Des clauses sociales mises en œuvre dans 1 976 marchés actifs, publics et privés

➤ 55,6 % des marchés actifs sont des marchés de service, 41,7 % des marchés de travaux, 2,7 % des marchés de fourniture.

Sur ces 1 976 marchés actifs, **562 nouveaux marchés ont été notifiés depuis le 1^{er} janvier 2023**, soit 28 % du volume global d'activité sur l'année.

Comparatif Ville de Paris / Etat

Les marchés de la Ville de Paris et de l'Etat représentent 71,3 % de l'ensemble des marchés actifs et 57 % des marchés notifiés.

Répartition des marchés par donneur d'ordre

	Ville de Paris	État
Marchés actifs	661 (33,5 % du volume global)	533 (30 % du volume global)
- Travaux	48,6 %	8,3 %
- Services	49,2 %	86,4 %
- Fournitures	2,2 %	5,3 %
Marchés notifiés	125	177

Diversifier les typologies de Clauses sociales intégrées dans les marchés

78 marchés comportent des conditions d'attribution ou critères de performances, tels que la parité femmes/hommes, la formation en alternance ou le recrutement en CDI pour renforcer l'engagement des entreprises titulaires et la qualité des actions d'insertion à réaliser.

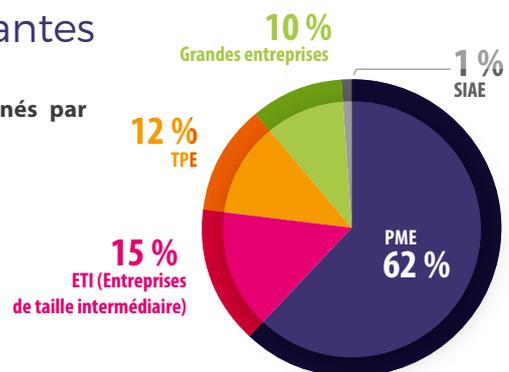
5 marchés ont été réservés à des structures de l'insertion par l'activité économique et à des structures du travail protégé et adapté.

Les entreprises titulaires et sous-traitantes

966 entreprises sont titulaires des 1967 marchés actifs accompagnés par l'EPEC en 2023.

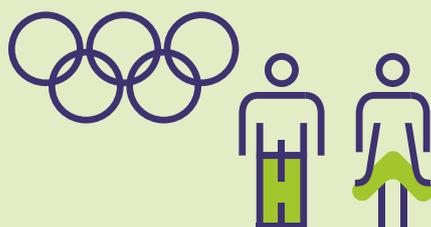
Les TPE / PME représentent 75 % des entreprises titulaires.

864 entreprises sous-traitantes s'ajoutent aux 966 entreprises titulaires de marchés pour constituer un réseau de plus de 1800 entreprises accompagnées par l'EPEC en 2023.



Les TPE / PME représentent 75 % des entreprises titulaires

➤ ZOOM Jeux Olympiques et Paralympiques



Dans le cadre des JOP Paris 2024, l'EPEC a une équipe dédiée aux marchés JOP, qui est

- **L'interlocutrice principale pour les maîtrises d'ouvrage** (SOLIDEO (Société de Livraison des Ouvrages Olympiques), DGJOPGE, Fédération Française de Tennis, et Grand Palais) et PARIS 2024 (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques). Des points d'étapes/bilans sont réalisés très régulièrement avec ces différentes maîtrises d'ouvrage pour contrôler la bonne mise en œuvre des clauses sociales et effectuer un reporting des heures d'insertion réalisées.

- **L'interlocutrice principale pour les entreprises titulaires des différents marchés, afin de :**
 - o les guider à travers les différentes modalités qui leur sont permises (Embauche directe, mise à disposition de personnel via une Structure d'Insertion par l'Activité Economique, recours à la sous-traitance via une Structure d'Insertion par l'Activité Economique ou via une Entreprise Adaptée),
 - o les aider à définir un plan d'action de réalisation avant de récupérer les heures déclarées (et les éléments justificatifs liés)
 - o saisir l'ensemble de ces données sur notre logiciel de suivi.

En transverse, des plans d'action sectoriels sont mis en place pour préparer les publics : veille sectorielle, visite de chantier/sensibilisation aux métiers, projets de pré-qualification et préparation au public (POEC, CIPI, etc), campagne d'alternance.

Chiffres clés depuis le lancement des opérations liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques, courant 2019 :

- 300 marchés ayant été suivis ou encore suivis par l'EPEC
- 485 000 heures réalisées
- 660 Bénéficiaires dont 40 % de jeunes de moins de 26 ans et 12 % de 50 ans et plus
- 743 contrats de travail établis au total, dont 442 recrutements directs effectués par les entreprises titulaires et sous-traitantes des marchés.
- Le taux d'emploi durable pour ces recrutements direct est de 88 % : 42 CDI, 225 contrats en alternance, 123 CDD de 6 mois et plus



► EN SAVOIR PLUS
SUR LE PÔLE
CLAUSES SOCIALES





ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES PARISIENNES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI LOCAL : LE PÔLE MUTATIONS ÉCONOMIQUES

P. 34 > SERVICE D'APPUI RH AUX TPE/PME

P. 38 > PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
AUX TRANSITIONS COLLECTIVES PARIS
ET HAUTS-DE-SEINE



SERVICE D'APPUI RH AUX TPE/PME

OBJECTIF

Offrir aux entreprises parisiennes de moins de 50 salarié-e-s, quel que soit le secteur économique, un appui de premier niveau sur les différentes composantes du volet Ressources Humaines et un appui dans l'accès aux aides et ressources proposées par les pouvoirs publics pour soutenir économiquement et en matière RH, les TPE / PME.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



127
établissements
bénéficiaires



110
nouveaux établissements
par rapport aux années
antérieures
(démarrage en juin 2020)



174
appuis individuels et collectifs



13
sessions d'information
ou ateliers pratiques

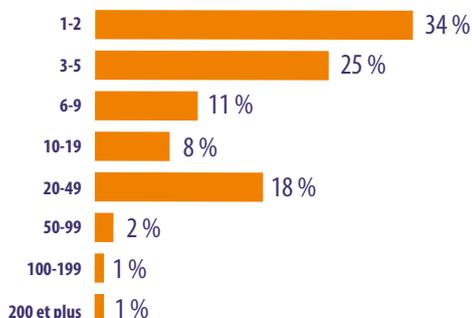
➤ En 2023, pour développer le nombre d'appuis, **117 visites de commerçants** ont été réalisées dont 68 par le SARH, 35 par le SARH avec le délégué territorial Paris de la Région Île-de-France dans le contexte de l'incendie de la rue Saint Jacques, puis des émeutes urbaines et 14 par le SARH avec deux élus de la mairie du 18^e arrondissement.

➤ Les établissements bénéficiaires : une majorité de très petites entreprises

En 2023, 57 % des établissements bénéficiaires du SARH sont des établissements non employeurs et des établissements de 1 à 2 salariés (110 répondants).

- 23 % d'établissements non-employeurs
- 77 % d'établissements employeurs
 - dont 73,5 % d'établissements de moins de 50 salariés
 - dont 53 % d'établissements de moins de 10 salariés

77 % d'établissements employeurs bénéficiaires (85 répondants)



➤ Des commerces, en tête des établissements bénéficiaires

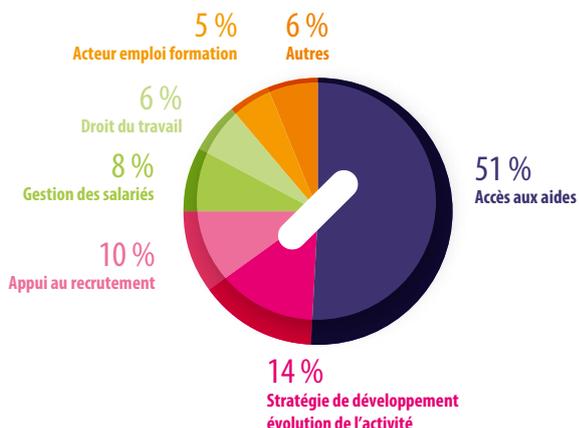
32 % des établissements bénéficiaires sont des commerces



➤ L'appui individuel des dirigeants : l'accès aux aides, l'évolution de l'activité et l'appui au recrutement en tête

En 2023, 109 appuis individuels ont été réalisés. Ils représentent 62,6 % des appuis.

51 % des appuis individuels concernent l'accès aux aides



Illustration

Un appui au recrutement en collaboration avec le Pôle clauses sociales de l'EPEC

Sollicité par un cabinet de conseil sur un projet de recrutement, le SARH appuie l'employeur sur l'explicitation de son besoin (recruter une personne en insertion sur un poste d'assistant appels d'offres en tant qu'entreprise attributaire d'un marché public), l'appuie sur la rédaction de la fiche de poste / de l'offre d'emploi, la transmet au pôle clauses sociales qui la diffuse au CTE qui transmet plusieurs candidatures. Le SARH pré-sélectionne trois candidatures qu'il transmet à l'employeur qui en retient une. Le SARH appuie l'employeur sur la conduite de l'entretien de recrutement et lui adresse à sa demande, un modèle de contrat de travail.

➤ Des sessions d'information et des ateliers organisés avec sept partenaires

13 sessions d'information (11) ou ateliers pratiques (2) ont été organisés avec 14 intervenants différents.

- **94 inscrits** dont 65 participants en incluant ceux qui n'ont pu participer, ont été rappelés et ont reçu le support d'animation.
- **4,6 participants** en moyenne par session d'information ou atelier.

Les thèmes des sessions d'information et ateliers pratiques et les partenaires

RH - Comment conduire un entretien d'embauche pour un recrutement de qualité



RH - Fiche de poste et offre d'emploi : deux outils indispensables pour un recrutement de qualité



RH - Fidéliser vos salariés : des solutions concrètes pour conserver vos salariés et développer l'engagement collaborateur



RH - La formation professionnelle : vos obligations en tant qu'employeur, les solutions pour faire monter en compétences vos salariés



RH - Accomplir vos formalités liées à l'embauche et assurer la gestion de votre personnel en toute simplicité : l'URSSAF Île-de-France vous accompagne



RH - Le recours à un groupement d'employeurs : une alternative à l'embauche directe



RH - Clés managériales pour prévenir le stress, la démotivation, l'épuisement professionnel des salariés



Économie - Disposer de ressources financières stables : enjeux, conseils pratiques et outils de gestion de trésorerie



Économie - Aventure entrepreneur : jeu de plateau d'analyse financière



Économie - Dialoguer avec votre banque : conseils et appuis de la Banque de France - Médiation du crédit et focus remboursement de PGE 2022



Aide - Faire de Paris une ville résiliente : une aide financière pour proposer des solutions innovantes



Aide - Une aide financière pour engager des travaux d'accessibilité dans votre commerce



Aide - Engager votre entreprise dans la transition écologique



Aide - Innov'up expérimentation transition écologique : une aide financière pour tester une solution innovante



Aide - Un programme de coaching digital en boutique gratuit pour les commerçants et artisans parisiens



➤ Communication, ressources et valorisation : des nouveautés en 2023



12 lettres d'information ont été produites.

Au total, ce sont :

- **50 articles** dont 27 % sur le thème RH, 23 % sur la transition numérique et 17,3 % sur la transition écologique qui ont été adressés à un réseau de près 2 500 établissements et de 82 partenaires avec **un taux moyen annuel d'ouverture de 45,7 % (1 371) de la part des établissements.**

En 2023, la création de **deux nouvelles rubriques** sur notre site internet avec une sélection de ressources sur la transition numérique (cyber-sécurité, sobriété et transition numériques) Transition numérique des TPE / PME | EPEC et sur la transition écologique (des aides financières, des conseils pratiques) Transition écologique des TPE / PME | EPEC.

En 2023, **la création de courtes vidéos de conseils pratiques RH pour les dirigeants de TPE** : une vidéo sur la gestion du temps et une vidéo sur la délégation ont été produites.

Les sessions d'information, les ateliers pratiques sont valorisés sur l'espace dédié au SARH de notre site internet et les vidéos y sont diffusées.



Lien vers **Les actualités**



➤ Égalité femmes / hommes, focus sur l'égalité salariale : « ma première base de données sociales ! »



Partant de l'outil sophistiqué permettant de connaître l'index égalité femmes/hommes dans les grandes entreprises, **le SARH a souhaité élaborer un outil Excel simple pour aider les petites entreprises à savoir où elles en sont de l'égalité salariale femmes / hommes dans leur entreprise.**

Mode d'emploi

Le dirigeant choisit une année de référence, renseigne 17 items pour chacun de ses salariés et les **indicateurs femmes / hommes ci-dessous permettant de comparer leur situation sont calculés automatiquement :**

- Rémunération annuelle brute en ETP
- Montant moyen des primes
- Augmentation dans l'année
- Promotions
- Temps de travail moyen

Partant de cette première base de données sociales, le dirigeant peut engager le dialogue avec ses salariés pour comprendre les écarts entre la situation des femmes et des hommes (s'ils existent) et réfléchir à des mesures correctives le cas échéant.



Henaux A

En collaboration avec Angélique Henaux, consultante, nous avons conçu

Ma première base de données sociales !

Lien vers
**Ma première base
de données sociales**



➤ EN SAVOIR PLUS
SUR LE SARH
DE L'EPEC ?





Transitions collectives

Le nouveau parcours de formation pour anticiper et accompagner la reconversion de vos salarié(e)s.

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI AUX TRANSITIONS COLLECTIVES PARIS ET HAUTS-DE-SEINE

OBJECTIF

Offrir aux entreprises de Paris et des Hauts-de-Seine dont les emplois sont fragilisés (menacés ou en mutation), l'opportunité de recourir aux Transitions Collectives, un outil de reconversion professionnelle externe à l'entreprise qui s'adresse aux salariés dont l'emploi est fragilisé et volontaires pour se reconvertir vers un métier porteur sur leur bassin d'emploi.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2023



16

entretiens conduits auprès de responsables RH / développement des compétences dont 14 travaillant au sein d'entreprises du Pôle Clauses sociales de l'EPEC



2

interventions au Centre de formation de la CFTC - CFSV



1

atelier pour le SARH Vallée Sud dans le département des Hauts-de-Seine

➤ Une nouvelle stratégie : repérer les métiers en mutation dans les entreprises et promouvoir les Transitions Collectives

Les Transitions Collectives visent notamment à accompagner les mutations économiques. Elles sont mobilisables par l'entreprise dès lors que ses métiers sont en évolution et que les salariés occupant ces emplois ne souhaitent pas faire évoluer leurs compétences et préfèrent se reconvertir à l'externe de l'entreprise.

Notre stratégie 2023 a été de prospecter des entreprises ayant un service RH pour identifier si / comment elles s'emparent des évolutions de métiers afférentes aux mutations numérique, écologique et de les informer sur les Transitions Collectives.

➤ Une enquête prospection tout secteur

Thèmes de l'entretien

- Les métiers en évolution, les besoins en compétences nouvelles
- L'existence ou non d'outils pour repérer les évolutions des métiers et les besoins en compétences nouvelles
- Les souhaits des salariés par rapport à ces évolutions, repérés par l'entreprise
- Les politiques et solutions RH proposées par les entreprises

Les entretiens

- **16 entretiens** conduits auprès de responsables RH / développement des compétences
- **Catégorie d'entreprise** : 7 GE ; 2 ETI ; 6 PME ; 1 non renseignée

Les Transitions Collectives : une solution RH peu connue des responsables RH interviewés

- 14 responsables RH / développement des compétences sur 16 ne connaissaient pas les Transitions Collectives.

Les Transitions Collectives : un outil utile lors du rachat d'une entreprise

- Deux responsables RH estiment que les Transitions Collectives pourraient être mobilisables lors du rachat d'une entreprise, lorsque des salariés ne souhaitent pas rejoindre l'entreprise qui rachète leur entreprise.

➤ Des interventions

- **2 interventions au Centre de formation de la CFTC - CFSV** (Fédération des syndicats Commerce, Services et Forces de vente) dans le cadre de la formation « **Choisir son avenir professionnel** », lors d'une session intitulée, Les Transitions Collectives : former plutôt que licencier (2 mars et 5 juillet 2023).
- **Animation d'un atelier Transco** visant la rencontre entre des entreprises ayant des emplois fragilisés et des entreprises ayant des besoins de recrutement. Réalisé dans le cadre du **SARH Vallée Sud** dans le département des Hauts-de-Seine (23 novembre 2023)

➤ EN SAVOIR PLUS
SUR LES
TRANSITIONS
COLLECTIVES ?





PLATEFORME SERVICES À LA PERSONNE ET MÉTIERS DU DOMICILE





Atelier attractivité des métiers décembre 2023
et job dating mai 2023

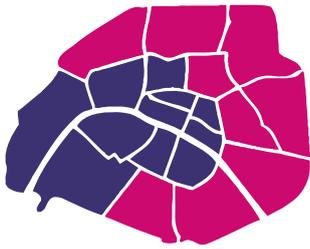


EN BREF

Les Services à la personne et métiers du domicile désignent l'ensemble des activités d'assistance aux personnes âgées ou handicapées, de tâches ménagères ou encore de garde d'enfants, lorsqu'elles sont exercées à domicile. Ils visent à répondre au besoin croissant des personnes dépendantes et des familles d'être épaulées dans leur vie quotidienne.

Les services à la personne regroupent une palette de 26 activités différentes, mais l'essentiel des besoins des ménages porte sur les trois « activités phares » du secteur :

- Aide-ménagère
- Aide à domicile (Auxiliaire de Vie) pour personnes dépendantes
- Garde d'enfants à domicile



> La situation à Paris :

Le territoire parisien compte plus de 3 800 structures, dont environ 240 autorisées par la Ville de Paris. **16,8 % ménages parisiens ont recours à des services à domicile (troisième taux de recours en France après les Hauts-de-Seine et les Yvelines) et ce taux devrait augmenter de 19 % d'ici à l'horizon 2035***.

Le secteur souffre cependant de très fortes tensions de recrutement : **sur 1 960 offres d'aide à domicile et aide-ménagères ouvertes à Paris en 2023, 71,4 % n'ont pas été pourvues ou ont occasionné de fortes difficultés** pour les recruteurs**.

Ce manque structurel de main-d'œuvre dans le secteur fait peser des **risques importants** sur l'activité économique des structures, les conditions de travail des salariés et la qualité du service apporté aux personnes aidées.

En 2023, la plateforme SAP a **enrichi son offre de services à destination des publics** et des professionnels de l'emploi pour mieux intégrer encore dans son plan d'action la nécessité de revitaliser la filière des métiers du domicile.

* Source : INSEE, 2020

** Source : Enquête Besoins de Main d'œuvre 2023 de Pôle emploi-Crédoc

La plateforme portée par l'EPEC

Dans ce contexte, la plateforme Services à la Personne et Métiers du Domicile de l'EPEC se positionne comme un outil territorial de gestion de crise qui se fixe pour objectif :

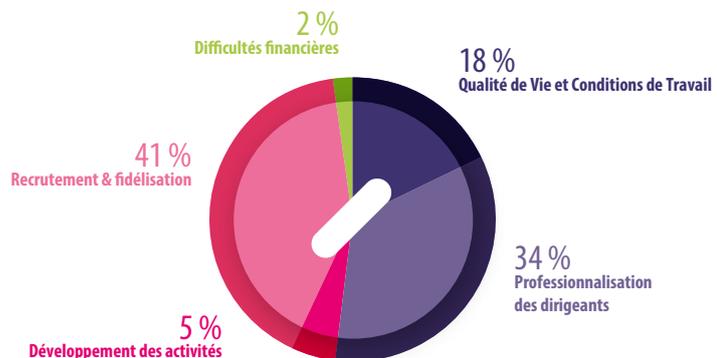
- > **D'aider les dirigeants à améliorer leur offre de travail, pour répondre au déficit d'attractivité du secteur,**
- > **De promouvoir les métiers et les carrières, pour changer le regard du public et attirer de nouveaux talents,**
- > **De faciliter l'entrée en emploi ou la reconversion dans le secteur, en proposant un appui à la validation des projets professionnels.**

> Chiffres clés 2023

Coté entreprises & associations du secteur

- > **12 appuis collectifs** de cadres et dirigeants du secteur réalisés, pour un total de **80 participants** dont 56 structures récurrentes
- > **35 appuis individuels** de cadres et dirigeants du secteur réalisés, dont **27 appuis spécifiques au recrutement**
- > **12 lettres d'information sectorielles** adressées aux dirigeants du secteur pour une moyenne de **103 lecteurs par mois**

Répartition thématique des interventions à destination des structures :



Portrait-robot des structures accompagnées par la plateforme :



- > **Dont le statut juridique est une entreprise**
- > **Entre 25 et 50 salariés**
- > **Autorisée par la Ville de Paris**
- > **Dont l'activité principale est la dépendance**



➤ Focus sur...

Le webinaire sur la réforme des Services Autonomie

D'ici à 2025, des Services Autonomie à Domicile (SAD) seront progressivement créés sur l'ensemble du territoire pour simplifier les parcours usagers en proposant des « guichets uniques » regroupant les prestations d'aide et de soins à domicile.

Cette réforme d'ampleur suppose des bouleversements importants pour les structures d'aide à domicile qui feront le choix de se rapprocher d'un service de soins.

Ainsi le 11 mai 2023, la plateforme SAP a proposé aux structures parisiennes un webinaire sur ce sujet organisé avec un cabinet d'avocat spécialisé dans le droit des Établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les participants au webinaire ont pu prendre connaissance :

- **des objectifs de la réforme et des impacts pour les Services d'Aide à Domicile,**
- **du calendrier et des étapes de la réforme,**
- **des différentes options qui s'offrent aux dirigeants en terme de stratégie,**
- **des véhicules juridiques et des modes de coopérations existants pour bâtir leur projet.**

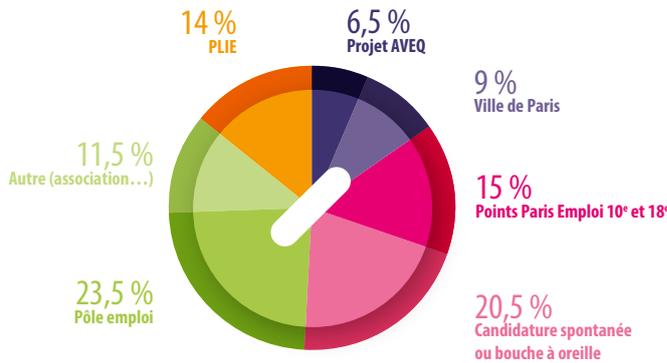
Ce webinaire a été une ressource précieuse pour les dirigeants, leur offrant des informations claires et pratiques sur la réforme en cours, les aidant à mieux anticiper et se repérer dans les changements à venir.

Côté professionnels de l'emploi et demandeurs d'emploi

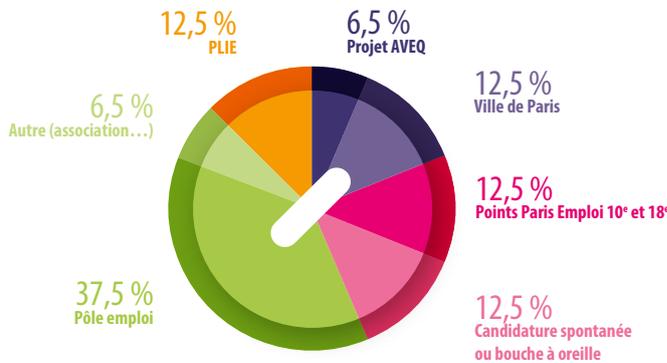
- **88 professionnels de l'emploi et de l'insertion sensibilisés** dans le cadre de présentations collectives des métiers du domicile
- Un réseau de **dix prescripteurs emploi** du territoire mobilisé
- **5 fiches « métiers »** diffusées aux professionnels de l'emploi et de l'insertion du territoire, pour les aider dans leur travail de validation des projets professionnels

- **166 demandeurs d'emploi mobilisés dont 54 entretiens individuels pour un total de 16 recrutements favorisés**

Origine des candidatures reçues par la plateforme SAP



Origine des recrutements favorisés par la plateforme SAP



Activité principale des recrutements favorisés par la plateforme SAP



Fiches « métiers »

EPEC Fiche métiers du domicile

AGENT A DOMICILE (AIDE-MÉNAGER.E)

RÔLE ET MISSIONS

Effectuer des tâches d'entretien ménager (nettoyage de surfaces, rangement, entretien des sols, etc.) et des tâches d'aide à la personne (aide au repas, aide à la toilette, etc.) pour des personnes âgées ou handicapées vivant à domicile.

CADRE D'EXERCICE

Cadre d'exercice : domicile des clients (logement de particulier employeur).

QUALITÉS DEMANDÉES

Bonne tenue, esprit d'équipe, respect de la vie privée des clients, sens des responsabilités.

plateforme@epec.paris

EPEC Fiche métiers du domicile

AUXILIAIRE DE VIE

RÔLE ET MISSIONS

Assurer l'entretien ménager et l'aide à la personne pour des personnes âgées ou handicapées vivant à domicile.

CADRE D'EXERCICE

Cadre d'exercice : domicile des clients (logement de particulier employeur).

QUALITÉS DEMANDÉES

Bonne tenue, esprit d'équipe, respect de la vie privée des clients, sens des responsabilités.

plateforme@epec.paris

EPEC Fiche métiers du domicile

L'ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

HORAIRES DE TRAVAIL

Le poste est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi, avec une possibilité de travailler le samedi matin sur demande.

VOLUME HORAIRE ET GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le poste est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi, avec une possibilité de travailler le samedi matin sur demande.

plateforme@epec.paris

EPEC Fiche métiers du domicile

GARDE D'ENFANTS DE +3 ANS

RÔLE ET MISSIONS

Assurer la garde et l'éducation des enfants de plus de 3 ans, ainsi que l'entretien ménager et l'aide à la personne pour les parents.

CADRE D'EXERCICE

Cadre d'exercice : domicile des clients (logement de particulier employeur).

QUALITÉS DEMANDÉES

Bonne tenue, esprit d'équipe, respect de la vie privée des clients, sens des responsabilités.

plateforme@epec.paris

EPEC Fiche métiers du domicile

GARDE D'ENFANTS DE -3 ANS

RÔLE ET MISSIONS

Assurer la garde et l'éducation des enfants de moins de 3 ans, ainsi que l'entretien ménager et l'aide à la personne pour les parents.

CADRE D'EXERCICE

Cadre d'exercice : domicile des clients (logement de particulier employeur).

QUALITÉS DEMANDÉES

Bonne tenue, esprit d'équipe, respect de la vie privée des clients, sens des responsabilités.

plateforme@epec.paris

➤ Focus sur...

Les permanences « Services à la Personne » au Point Paris Emploi du 10^e arrondissement et le suivi individuel des candidats



Depuis juillet 2023, la plateforme SAP propose des permanences mensuelles au Point Paris Emploi du 10^e arrondissement. Dans le cadre de ces permanences, les demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion peuvent échanger avec une conseillère en insertion professionnelle spécialisée dans le secteur des services à la personne.

Ces permanences permettent à la plateforme SAP, grâce à son expertise « métiers », d'intervenir en appui des professionnels de l'emploi et de l'insertion pour aider les demandeurs d'emploi à bâtir un projet professionnel durable en direction des SAP.

En parallèle des permanences en présentiel, des entretiens téléphoniques sont possibles tout au long de l'année sur simple saisine de la plateforme par un professionnel de l'emploi ou un demandeur d'emploi.

Dans tous les cas, un compte-rendu circonstancié de l'entretien ainsi que les préconisations formulées par la plateforme SAP sont adressés au professionnel à l'origine de l'orientation, ou au candidat lui-même. Cet appui peut être assuré sur le long terme dans le cadre d'un véritable « dialogue à trois » sur le projet. Il peut aboutir, selon le souhait et le niveau de compétences du candidat, à une orientation vers une structure partenaire de l'EPEC pour postuler à un emploi, ou à une entrée en formation ou en stage d'observation.

Découvrir les métiers des Services à la Personne et du domicile



« Vous avez le sens du service et l'envie d'aider les autres ? Vous vous intéressez aux métiers de l'aide et du prendre soin ? Les structures d'aide à domicile recrutent toute l'année en CDI ! Venez à la rencontre d'un professionnel du secteur qui répondra à toutes vos questions sur les formations, les métiers et les perspectives de carrière dans le secteur de l'aide et du soin à domicile. »

Mardi 21 novembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Info : 01 84 83 07 00 ou ppe10@epec.fr

Point Paris Emploi 10

➤ EN SAVOIR PLUS
SUR LA PLATEFORME
SERVICES À LA
PERSONNE ET MÉTIERS
DU DOMICILE ?





AGIR
EN PARTENARIAT
AVEC LE SERVICE
PUBLIC DE L'EMPLOI
ET LA VILLE DE PARIS
POUR FAVORISER
L'EMPLOI DURABLE





L'EPEC, en tant qu'acteur du territoire parisien, est membre actif des différentes instances stratégiques parisiennes :

- Plan Parisien pour l'Insertion et l'Emploi (PPIE) 2021-2025
- Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)
- Comité de Bassin restreint réunissant les acteurs parisiens du Service Public de l'Emploi (DRIEETS, Ville de Paris, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, EPEC)
- Comité de Pilotage du SPRO T1 piloté par la Mission Locale de Paris et l'Université Sorbonne Nouvelle
- Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE)
- Comité de Pilotage du Réseau EIF-FEL
- Comité Stratégique de la Cité des Métiers Paris Villette

L'EPEC, avec la Mission locale, Pôle emploi, Cap Emploi et l'École de la 2^{ème} chance, est signataire des **Pactes Parisiens pour l'emploi** que la Ville de Paris initie et signe avec de grandes entreprises inscrites sur le territoire parisien.

L'EPEC participe également aux réflexions territoriales concernant la démarche « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».





FINANCER LES
ACTIONS, PILOTER
LA SUBVENTION
GLOBALE FSE
ET GÉRER LE BUDGET
DE L'ASSOCIATION
AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ



► Subvention Globale FSE 2018-2023

Clôture du PON FSE « Emploi et Inclusion » 2014-2020



L'année 2023 a été l'année de clôture du programme opérationnel national (PON) FSE pour « l'Emploi et l'Inclusion » 2014-2020. L'Autorité de gestion déléguée avait encouragé les OI franciliens à remonter le maximum d'opérations de cette programmation au plus tard le 31 décembre afin de bénéficier de l'opération de remboursement de la DRIEETS Ile-de-France organisée en janvier 2024.

L'EPEC a fortement contribué à cette clôture en remontant dans les délais, les dépenses de huit dernières opérations externes conventionnées au titre de la programmation REACT-UE qui n'ont pu participer aux précédents appels de fonds de 2023. Il s'agit d'un montant de coût total éligible (CTE) certifié de 305 013,17 € € et d'un même montant de FSE à rembourser.

En effet, le 23 août 2020 le conseil européen avait approuvé une feuille de route pour la relance afin d'atténuer les effets économiques et sociaux nés de la crise sanitaire et de favoriser une reprise de l'économie.

Cette feuille de route avait abouti à la création d'un fonds de relance et de résilience et à la mobilisation de ressources complémentaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds européens structurels et d'investissement nommé REACT-UE.

Ces ressources REACT-UE représentaient pour le programme opérationnel national (PON) FSE en métropole **617 millions d'euros** dont **150 millions d'euros** pour les volets déconcentrés.

Selon la répartition de la dotation globale au niveau régional, l'Île-de-France a bénéficié d'une dotation déconcentrée de **25 034 529 €**, dont **3,5 %** consacrés à des actions d'assistance technique.

Ainsi, par la lettre du Préfet de la Région d'Île-de-France du 30 novembre 2021, une enveloppe des crédits REACT-UE a été accordée à l'EPEC au titre de la seconde délégation de gestion FSE 2018-2020 pour un montant de **1 248 458 €**, réparti en crédits d'intervention (Axe 5) de **1 204 762 €** et d'assistance technique (Axe 6) de **43 696 €**.

Le Préfet de la Région d'Île-de-France avait par ailleurs sollicité auprès des ministres chargés du travail et de l'insertion de nouveaux moyens permettant de préserver le montant de 2014-2020, compte tenu des enjeux particuliers du territoire francilien, notamment sa situation contrastée. En réponse à cette demande, les ministres avaient décidé d'octroyer une deuxième tranche de crédits déconcentrés REACT-EU à l'Île-de-France, à hauteur de 30 millions d'euros, en complément de la première tranche allouée en 2021. Cette dotation supplémentaire de crédits REACT-EU étaient destinée à couvrir les dépenses sur les premières années de la programmation FSE+ ; la répartition a été faite au prorata de la dotation 2021-2027 déléguée à chaque organisme intermédiaire.

Ainsi, une dotation supplémentaire de **1 736 914,33 €** des crédits REACT-EU mobilisables exclusivement sur l'axe 5 a été octroyée à l'EPEC au mois de juin 2022.

Cette enveloppe a permis de financer des projets jusqu'à 100 % sur fonds européens, contrairement au principe de cofinancement qui prévaut habituellement.

La programmation et la réalisation des actions programmées dans le cadre des crédits REACT-UE devant impérativement intervenir entre le 01.01.2021 et le 30.06.2023 au plus tard ; l'EPEC a sollicité la restitution définitive des crédits d'intervention non programmés d'un montant de **417 541,19 €**, actée l'avenant n°6 de la seconde convention de subvention globale notifiée le 31 août 2023, modifiant la participation du Fonds Social Européen allouée à l'OI à **10 657 248,02 €**.

Synthèse de gestion de la subvention globale FSE 2015-2023

Taux de consommation des crédits alloués à l'EPEC

De 2015 à 2023, l'EPEC a obtenu, en tant qu'Organisme Intermédiaire du volet déconcentré en Île-de-France du PON FSE 2014-2020, une enveloppe totale de 15 514 726,02 € répartie sur deux délégations de gestion :

- Première subvention globale 2015-2017 : **4 857 478,00 €**.
- Seconde subvention globale 2018-2023 : **10 657 248,02 €**

En termes de consommation l'EPEC a déclaré :

- Au titre de subvention globale 2015-2017, un montant total de dépenses certifiées de **10 328 355,48 €**, pour un total FSE certifié de **4 543 781,58 €**. Soit, **93,54 %** de réalisation.
- Au titre de subvention globale 2018-2023, un montant total de dépenses certifiées de **19 422 798,06 €**, pour un total FSE certifié de **10 365 290,35 €**. Soit, un taux de consommation des crédits de **97,26 %**.

L'EPEC peut se satisfaire d'avoir atteint un taux de consommation des crédits FSE de 96,10 % sur la période 2015-2023.

Consommation - Subvention Globale FSE 2015-2023

CONVENTIONNÉ (Avenant 6)

	FSE	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
OS 3.9.1.1	10 706 192,46 €	9 735 678,26 €	20 441 870,72 €	52,37 %
OS 3.9.1.3	2 078 727,80 €	3 049 242,00 €	5 127 969,80 €	40,54 %
OS 4.1.1.1	161 974,61 €	162 246,61 €	324 221,22 €	49,96 %
OS 5.13.1.1	2 524 135,15 €	0,01 €	2 524 135,16 €	100,00 %
OS 6.0.0.1	43 696,00 €	43 696,00 €	87 392,00 €	50,00 %
TOTAL SUB. GLOB.	15 514 726,02 €	12 990 862,88 €	28 505 588,90 €	54,43 %

RÉALISÉ

	FSE	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
	10 442 601,59 €	11 338 161,53 €	21 780 763,12 €	47,94 %
	1 892 773,80 €	2 970 661,90 €	4 863 435,70 €	38,92 %
	153 958,21 €	385 962,04 €	539 920,25 €	28,51 %
	2 381 605,12 €	11 305,11 €	2 392 910,23 €	99,53 %
	38 133,21 €	135 991,03 €	174 124,24 €	21,90 %
	14 909 071,93 €	14 842 081,61 €	29 751 153,54 €	50,11 %

➤ Contrôles d'opération (CSF) et de second niveau réalisés en 2023

La DRIEETS Île-de-France (Autorité de Gestion Déléguée) a organisé 4 opérations de remboursement en 2023 qui ont permis au service gestionnaire de l'OI de remonter 25 opérations à l'autorité de certification dont une opération interne.

En termes de montant, **4 041 793,89 €** de dépenses ont été certifiées pour **2 835 901,29 €** de FSE à rembourser.

Résultats des contrôles d'opérations de second niveau :

En 2023, deux opérations ont été retenues dans le cadre de contrôle de second niveau.

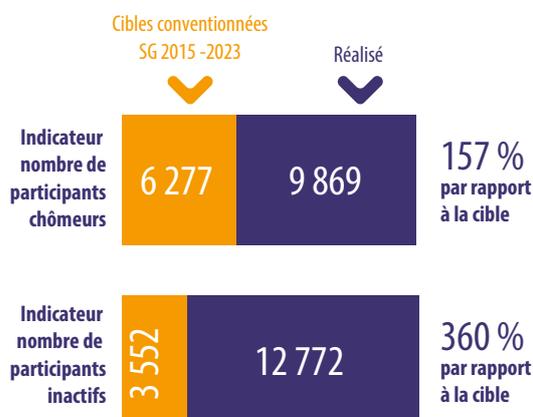
- L'opération d'appui aux parcours PLIE intitulée « En Synergie en emploi » conventionnée au titre des crédits REACT-UE a été retenue par l'autorité de certification pour un contrôle ciblé sur risque des dépenses de prestations directes. Aucune irrégularité a été identifiée au terme du rapport provisoire d'audit. Le montant du CTE et de la subvention FSE retenus par le service gestionnaire ont été validés par l'AC sans réserve.

- Une seconde opération d'appui aux parcours PLIE intitulée « Compétences Clés » également conventionnée par les crédits REACT-UE a fait l'objet d'un contrôle de dossier par la DRIEETS Ile-de-France, dans le cadre du contrôle de supervision sur la mise en œuvre de la convention de subvention globale de l'OI. Ce contrôle a porté sur les phases d'instruction et de conventionnement.

Concernant l'analyse de la phase d'instruction, un avis de conformité a été émis à l'issue de la procédure contradictoire. Le service gestionnaire a apporté des éléments de réponse ayant permis d'acter de la conformité de l'instruction. Il a été recommandé au service gestionnaire d'explicitier, pourquoi le choix d'un taux d'OCS était plus adéquat que les autres taux forfaitaires. Cependant, un avis de conformité à la réglementation a été émis à l'issue de l'analyse de la phase de conventionnement.

➤ Indicateurs cibles réalisés

Valeurs cibles consolidées (2015-2023)



Le PLIE de Paris a fortement contribué à l'atteinte des objectifs fixés par le PON FSE au niveau régional.



➤ Lancement du PN FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences » 2021 - 2027

En mars 2022, le Préfet de la région d'Île-de-France a décidé de reconduire l'EPEC en sa qualité d'Organisme Intermédiaire au titre du volet déconcentré francilien du programme national du Fonds Social Européen Plus (PN FSE+) 2021-2027.

La répartition des dotations départementales du FSE+ pour la période 2022-2027 a été déterminée sur la base d'un critère historique (dotation FSE 2014-2021) pondéré à 60 %, et d'un critère de contexte pondéré à 40 % (données socio-économiques concernant l'ensemble des publics résidant dans chaque territoire départemental) : nombre de foyers bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA), nombre de personnes sous le seuil de pauvreté, nombre de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et nombre de NEET (jeunes de 16 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation).

Pour les Départements ayant une gouvernance reposant sur deux organismes intermédiaires, comme c'est le cas pour le Département de Paris, une répartition infra-départementale a été effectuée.

Ainsi, au regard des spécificités du territoire parisien et compte tenu des deux organismes intermédiaires (OI EPEC et OI Ville de Paris), il a été attribué à l'OI EPEC une dotation de 11 943 360 € au titre du FSE + pour la période 2022-2027.

Ces fonds sont répartis comme suit :

Crédits d'intervention : Priorité 1 – OS H

Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables/exclus : 11 600 000,00 €

Crédits d'assistance technique : 343 360,00 €

Programmation FSE+ 2023

En 2023 l'EPEC a publié cinq appels à projets dont deux externes et trois internes, destinés à cofinancer des opérations se réalisant sur le territoire parisien et à destination des participants du PLIE de Paris.

70 % de l'enveloppe des crédits d'intervention, soit 8 120 000 € alloués pour la période 2022-2025 ont permis de programmer au total 19 opérations pour un montant FSE+ de 4 121 422,23 €; soit un taux de programmation de 50,76 % au 31.12.2023.

• Appels à Projets Externes

➤ **Appel à projets 2023 2024 « Parcours Emploi PLIE »** dont l'objet était la reconduction du conventionnement des opérateurs porteurs de Référents PLIE. L'instruction des demandes de concours a conduit au conventionnement de 10 opérations pluriannuelles pour un montant total de subvention de FSE+ de 2 581 887,62€.

➤ **Appel à projets 2022 2024 « Ateliers et Chantiers d'insertion »**, ayant permis la reconduction de 3 opérateurs et le conventionnement de deux nouveaux opérateurs « Colombbus », porteur de deux opérations et « Interface Formation ». Au final, 6 opérations pluriannuelles d'ACI ont été programmées pour un montant total FSE+ de 566 379,02 €.

• Appels à Projets Internes

➤ **Appel à projets pour l'opération « Parcours Emploi PLIE 2023 »**, portée en propre par l'EPEC, dont l'objet était la programmation de l'opération portant les Référents PLIE salariés par l'EPEC, a mobilisé 128 335,09 € de crédits FSE+ sur la période de réalisation du 01.07.23 au 31.12.23

➤ **Appel à projets 2022 2024 « Structure d'animation et Gestion »**, portée en propre par le PLIE, dont l'objet était la bonne articulation de l'ensemble des actions initiées et portées dans le cadre de la mise en œuvre du PLIE. Cette opération a mobilisé 835 000,00 € de crédits FSE+.

➤ **Appel à projets 2022 2023 « Contrats aidés CUI PEC PLIE »**, dont l'objet visait la sécurisation des parcours vers l'emploi durable des Participants PLIE en contrats aidés (CUI) et en parcours emploi compétences (PEC) au sein de la Ville de Paris. La programmation de cette opération a mobilisé 9 820,50 € de crédits FSE+ pour 1 388 750,00 € de contreparties nationales.

➤ Plan de financement FSE+ 2023

CONVENTIONNÉ

	FSE+	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
OS 1.H	8 120 000,00 €	12 180 000,00 €	20 300 000,00 €	40,00 %
OPÉ EXT	5 551 548,36 €	12 180 000,00 €	17 731 548,36 €	
OS 6.0.0.1	2 568 451,64 €		2 568 451,64 €	
TOTAL SUB. GLOB.	8 120 000,00 €	12 180 000,00 €	20 300 000,00 €	40,00 %

PROGRAMMÉ au 31.12.2023

	FSE+	CONTRE-PARTIES NAT.	FINANCEMENT TOTAL	TAUX FSE
	4 121 422,23 €	2 284 963,28 €	3 581 904,98 €	41,26 %
	3 148 266,64 €	192 602,75 €	2 168 154,98 €	
	973 155,59 €	2 092 360,53 €	1 413 750,00 €	
	4 121 422,23 €	2 284 963,28 €	3 581 904,98 €	41,26 %

Au 31.12.2023, 4 121 422,23 € de crédits FSE+ ont été programmés au total, représentant un taux prévisionnel global de programmation de 50,76 %

FSE+ conventionné
8 120 000 €

100 %

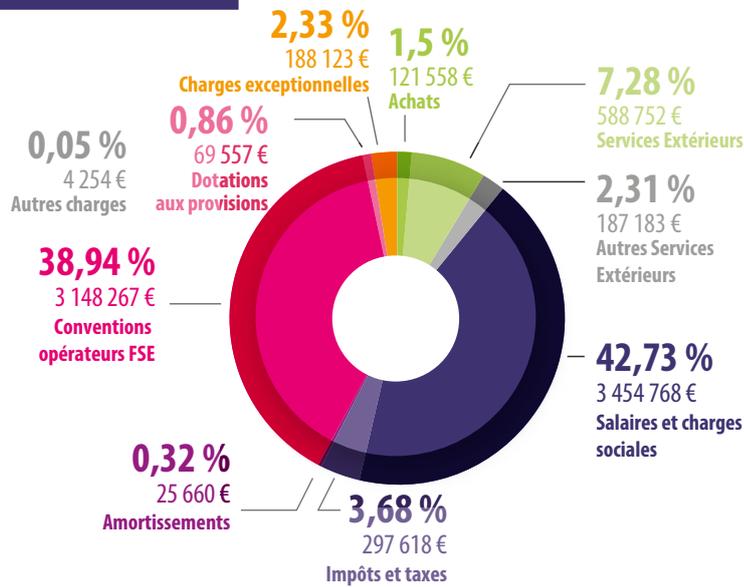
FSE+ programmé
4 121 422,23 €

50,76 %

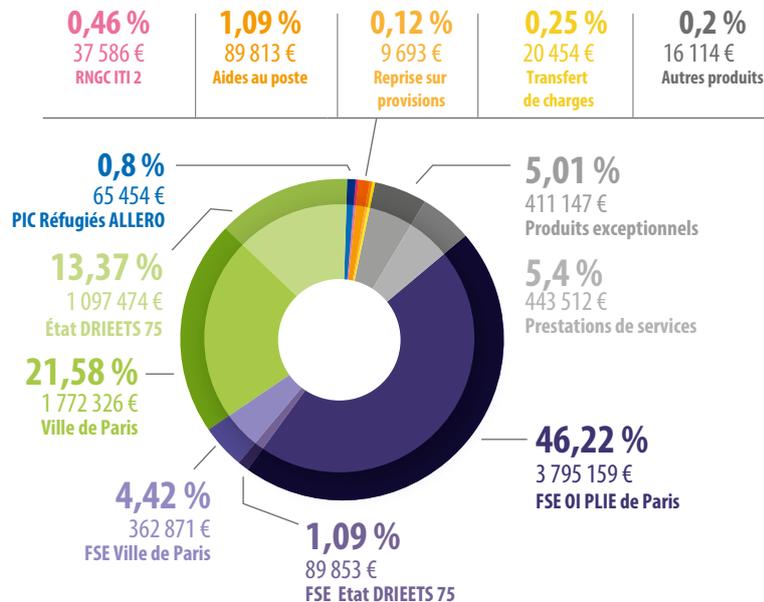


➤ Budget réalisé en 2023

CHARGES : 8 085 740,00 €



PRODUITS : 8 211 456,00 €



➤ Résultat de l'exercice : 125 716 €

PERSPECTIVES 2024



**Le mot
de la Directrice Générale**
Sylvie Clemençon

Dans un contexte 2024 riche et dense, tant sur le plan des enjeux institutionnels que sur le plan évènementiel, l'EPEC poursuivra et développera son action, au service des publics et du territoire parisien, avec toujours pour but ultime d'apporter une réponse souple et efficace aux besoins.

2024 étant l'année des « Jeux Olympiques et Paralympiques » de Paris, l'EPEC sera bien sûr très investie, aux côtés des acteurs du Service Public de l'Emploi, pour faire de ces Jeux des jeux inclusifs : mise en œuvre des clauses d'insertion auprès des entreprises tributaires des marchés et co-organisation des forums de recrutement, seront autant d'activités qui mobiliseront une grande partie de l'équipe.

2024 sera également une année à forts enjeux institutionnels, avec, dans le cadre de la loi du 18 décembre 2023 fixant pour objectif le plein emploi, la mise en place du réseau pour l'emploi dans le cadre d'une gouvernance territoriale co-pilotée par l'Etat et les collectivités territoriales. L'EPEC participera activement aux travaux permettant d'établir une feuille de route départementale, qui guidera l'action du réseau parisien pour l'emploi et déclinera les dispositions de la loi plein emploi sur le territoire parisien.

Dans ce contexte, et dans une perspective d'amélioration continue, l'EPEC fera évoluer ses activités socles, pour répondre de façon adaptée aux besoins, et plus particulièrement :

- **L'équipe des PPE du 10^e et 18^e arrondissements** poursuivra l'animation de ces deux lieux, tout en contribuant activement aux réflexions menées par la Ville de Paris sur l'évolution de l'offre de service du réseau.
- Au vu des réalisations et des résultats atteints lors

de la première année de lancement du **projet AVEQ**, l'EPEC mènera, avec la Ville de Paris, une réflexion concernant l'extension de l'expérimentation à de nouveaux quartiers dès le dernier trimestre 2024.

- **Pour le PLIE**, l'année 2024 permettra de proposer à nouveau des actions d'appui aux parcours, dans le cadre d'un appel à projet lancé pour la période 2024-2025. Dans ce cadre, il sera notamment expérimenté une action spécifique visant à renforcer le suivi en emploi des participant.e.s PLIE en poste auprès d'employeurs partenaires pour la période 2025-2027. L'accent sera également mis sur la qualité de l'accompagnement des publics, avec notamment un cycle de séances de travail consacrées à ce sujet.

- **Le Pôle Clauses sociales** poursuivra et développera sa mission sur les marchés publics et privés, avec une forte augmentation de l'activité, liée notamment aux marchés des Jeux Olympiques et Paralympiques, en particulier ceux du COJOP/Paris 2024 (marchés de services liés à l'organisation des JOP). Nous développerons et renforcerons notre action dans le cadre du Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022-2025, pour développer l'accompagnement des marchés des administrations centrales de l'Etat et de ses services déconcentrés situés sur le territoire parisien. Nous accompagnerons également la montée en charge des clauses de la mise en œuvre des clauses dans le cadre du NPNRU sur les territoires des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements de Paris



L'offre de service en direction des publics parisiens sera très nettement renforcée, avec la mise en œuvre d'un outil numérique collaboratif pour la gestion partagée par l'ensemble des membres du Service Public de l'Emploi des offres d'emploi, des positionnements et des recrutements réalisés dans le cadre du CTE.

- Pour le **Pôle Mutations Économiques**, il s'agira de renforcer l'ancrage du SARH sur le territoire parisien, en développant notamment des relations de proximité avec les mairies d'arrondissement et en allant au-devant des entreprises.

- Dans une logique de développement de filière, la **plateforme Services à la Personne et métiers du domicile** poursuivra le déploiement de son offre de service auprès des structures et du territoire, et développera la sensibilisation des demandeur·ses d'emploi afin de favoriser les recrutements dans ce secteur fortement en tension.

En termes de développement, nous lancerons cette année des travaux autour de la **création d'une Mission Entreprises**, transversale aux différents pôles d'activité de l'EPEC, afin de développer une offre de services intégrée. Une de nos premières actions dans cette perspective sera la mise en œuvre d'une action de parrainage/marrainage, à destination notamment des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers populaires et accompagnés par l'EPEC.

L'année 2024 sera également consacrée à la recherche de nouveaux financements, afin de consolider les expérimentations qui se révèlent positives pour les publics, telles que AVEQ ou le Groupement de Créateurs, et également afin de diversifier nos sources de financement et renforcer notre modèle économique.

Compte-tenu de l'ensemble de ces enjeux, et afin de mener à bien nos missions, nous aurons besoin d'équipes solidement dotées en ressources humaines. De nouveaux collaborateurs et collaboratrices vont donc être recrutés pour accompagner le développement de l'activité.

Pour que chaque salariée de l'EPEC exerce ses missions dans de bonnes conditions, nous poursuivrons notre politique RH de formation, évolution des compétences et amélioration de la qualité de vie au travail.

Je tiens à remercier les salarié·e·s de l'EPEC : leurs compétences et leur engagement sans faille au service du territoire et de ses habitant·e·s les plus éloigné·e·s de l'emploi nous permettent de présenter avec fierté ce bilan et de nous projeter avec enthousiasme dans l'avenir.

Je remercie également les élus du Conseil d'Administration, les financeurs et l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent.

CONTACTER L'EPEC

SIEGE

› 18 rue Goubet - 75019 Paris
› 01 84 83 07 01 et 01 84 83 07 10
› info@epec.paris

POINT PARIS EMPLOI 18^E

› 164, rue Ordener - 75018 Paris
› 01 84 83 07 20 et 01 84 83 07 21
› info.plie@epec.paris

POINT PARIS EMPLOI 10^E

› 209, rue La Fayette - 75010 Paris
› 01 84 83 09 07 et 01 84 83 07 00
› info@epec.paris



Retrouvez en ligne tous les rapports ainsi que les rapports en vidéo

www.epec.paris
[@EpecParis](https://twitter.com/EpecParis)